

BTC

CTB

**EMPOWERING
DEVELOPMENT**

RAPPORT ANNUEL

Programme pour la gestion intégrée des ressources en
eau dans le bassin hydrographique Côtier Algérois OZA

ALG 0500711

ANNEE 2009

15.02.2010

Table des matières

1	Fiche projet	3
2	Situation actuelle	4
3	Bilan de la planification des activités	10
	3.1 <i>Aperçu des activités</i>	10
	Résultat 1	10
	Résultat 2	13
	Résultat 3	14
	3.2 <i>Analyse de la planification des activités</i>	18
4	Bilan des finances	22
	4.1 <i>Aperçu des dépenses</i>	22
	4.2 <i>Analyse du planning financier</i>	23
5	Suivi des indicateurs	24
	5.1 <i>Objectif spécifique</i>	24
	5.2 <i>Résultats</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	5.3 <i>Évolution des indicateurs (graphique)</i>	34
6	Appréciation des critères de suivi	36
	6.1 <i>Efficience</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	6.2 <i>Efficacité</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	6.3 <i>Durabilité</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
7	Mesures et recommandations	44
	7.1 <i>Synthèse des critères d'appréciation</i>	44
	7.2 <i>Recommandations</i>	44
	7.3 <i>Les recommandations à soumettre au CCTS</i>	45
	Revalorisation de l'activité « mise en ligne et diffusion de l'information »	45
	Revalorisation de l'activité « Gestion dynamique des barrages »	45
	Inscription de l'ENSH comme intervenant opérationnel	47
9	Conclusions	51
	9.1 <i>Activités et Finances</i>	51
	9.2 <i>Critères de suivi</i>	51
10	ANNEXES	53
	10.1 <i>Planning financier 2010</i>	53

Année 2009

1 FICHE PROJET

Programme pour la gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin
hydrographique Côtier Algérois O2A
NI/19603/11 ALG 050 07 11

INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION

Pays : ALGERIE

Secteur et sous –secteur CAD : Politique des ressources en eau (14010)

Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution : Ministère des Ressources en Eau

Nombre d'experts en coopération internationale : 1

Durée de la prestation (selon AS/CS) : 84 mois

Date de démarrage de la prestation :
Selon AS/CS : 29 novembre 2004
Selon CMO : 11 Octobre 2005
Effective : 1 juin 2006

Date de clôture de la prestation :
Selon AS/CS : 29 novembre 2011
Estimée : 31 décembre 2012

Modalités de gestion de la prestation : cogestion et régie

Budget total de la prestation : 7.315.302 Euros

Période couverte par le rapport : 1 janvier 2009 au 31 décembre 2009

Responsable du Programme : Mr. Tahar Aïchaoui, Directeur des études et des aménagements hydrauliques (DEAH), Ministère des Ressources en Eau

Coreponsable du Programme : Mr Jean Louis Van, Hove, AT CTB
A partir du 01 décembre 2009 : Mr Smail Ramtani, AT CTB

2 SITUATION ACTUELLE

2.1 Le cadre institutionnel (liste non exhaustive)

- La Loi 83-17 du 16 juillet 1983 portant code des eaux et les décrets y afférents

Cette loi a pour objet la mise en oeuvre d'une politique nationale de l'eau tendant à:

- o assurer une utilisation rationnelle et planifiée, en vue de la meilleure satisfaction possible des besoins de la population et de l'économie nationale,
- o assurer la protection des eaux contre la pollution, le gaspillage et la surexploitation,
- o prévenir les effets nuisibles de l'eau

- La Loi sur l'Eau 2005 (Loi n° 05-12 du 4 Août 2005 relative à l'eau : JO n° 60 du 4.09.2005) www.joradp.dz/JO2000/2005/060/F_pag.htm)

En termes de contenu, il s'agit de recentrer, d'adapter, de renforcer et de moderniser le dispositif législatif régissant l'eau.

Il s'agit de prendre en charge le nouveau contexte institutionnel et économique, l'Etat-régulateur se substituant progressivement à l'Etat-gestionnaire.

Par rapport à ce contexte global l'Etat doit redéployer son rôle et ses missions dans le domaine de l'eau. Il lui revient aujourd'hui, en tenant compte des contraintes hydriques naturelles (rareté et inégale répartition des ressources en eau, phénomènes climatiques exceptionnels) aggravées par les pertes techniques, le gaspillage et la pollution qui réduisent les disponibilités :

- o De définir les choix stratégiques de développement dans un cadre institutionnel organisé où les responsabilités des différents intervenants sont clairement établies ;
 - o D'encadrer rigoureusement l'accès aux ressources en eau, tout en veillant à leur utilisation rationnelle et à leur protection loin de toutes formes de gaspillage ou de détérioration ;
 - o D'organiser et de contrôler la gestion des services publics de l'eau, tout en veillant à garantir un accès équitable à un service de qualité.
- Décret exécutif n° 08-53 du 9 février 2008 portant approbation du cahier des charges-type pour la gestion par concession du service public d'assainissement et du règlement de service y afférent.
 - Décret exécutif n° 08-54 du 9 février 2008 portant approbation du cahier des charges-type pour la gestion par concession du service public d'alimentation en eau potable et du règlement de service y afférent.
 - Décret présidentiel n° 04-218 du 4 Août 2004 portant ratification de la convention générale de coopération au développement entre la République Algérienne Démocratique et Populaire et le Royaume de Belgique signée à Bruxelles le 10 décembre 2002 (JO n° 48 du 4 août 2004): www.joradp.dz/JO2000/2004/048/F_pag.htm

Pour plus d'informations sur la législation du secteur de l'eau, consulter le site:
www.semide.dz/Fr/Legislature

2.2 Les programmes nationaux et sectoriels

- Le Plan National de l'Eau (PNE) :

Lancé en Octobre 2008 par le Ministère des Ressources en Eau (MRE), cette étude est toujours en cours à fin 2009. Il s'agit d'une étude à grande échelle (Echelle du territoire national) qui permettra de faire un état des lieux général de la situation des ressources et des besoins à l'échelle nationale afin de définir des orientations de politique générale concernant la mobilisation des ressources en eau, les grands transferts (régionaux, inter-régionaux, connexions inter barrages entre autres) et d'affectation de la ressource (entre alimentation en eau potable et irrigation principalement). En résumé, il s'agit de la préparation de scénarios de développement correspondant à diverses hypothèses sur la croissance future du pays, avec un détail des aménagements préconisés dans les bassins les plus peuplés et une proposition de programmation des principaux projets sur la période 2005-2030.

- Plan Régional de l'Eau (PRE):

La loi algérienne définit cinq régions pour la gestion des eaux, avec une Agence de Bassin Hydrographique pour chaque région:

- o Oranie-Chott Chergui
- o Cheliff-Zahrez
- o Algérois-Hodna-Soummam
- o Constantinois-Seybouse-Mellègue
- o Sahara

Le Plan Régional de l'Eau (PRE) pour l'Algérois a été réalisé en 2005. A l'occasion du projet de mise à jour du PNE qui a commencé au, mois d'Octobre 2008, il est attendu que l'un des résultats soit la mise au même niveau des PRE.

- Plan Directeur d'Aménagement des Ressources en Eau (PDARE)

Un effort récent pour soutenir les efforts du gouvernement Algérien et du MRE vers une gestion intégrée des ressources a été fourni par l'agence allemande de coopération GTZ dans son programme "Gestion intégrée de l'eau, Algérie". Ce programme qui doit se développer entre les années 2000 et 2011 contient plusieurs volets (institutionnel, méthodologique, pilote...). Il contient en particulier le concept de Plan Directeur d'Aménagement des Ressources en Eau. Ces PDARE, qui doivent être développés au niveau régional, sont sous responsabilité de la DEAH qui confie leur préparation aux ABH.

Il n'y a pas à ce jour de PDARE complet développé par l'ABH-AHS, mais l'outil méthodologique central nommé BILAN a été remis à toutes les Agences de Bassin Hydrographique, et l'ABH-AHS a mis en place cet outil dans le cadre spécifique du bassin Algérois-Hodna-Soummam.

Cet outil a pour but l'intégration des valeurs de ressource, mobilisation, affectation et utilisation, tant à partir de données (existence et besoins) que de prévisions (valeurs espérées, valeurs-cibles stratégiques). Les résultats peuvent être extraits à divers points de la zone d'étude, sous forme de tableaux (interface Access) ou sous forme cartographique (grâce à une interface SIG sous ArcGIS). L'outil BILAN permet ainsi de tester des scénarios de ressources, d'investissement et de besoins, et d'en évaluer les conséquences physiques et économiques. Il

peut donc se révéler un outil de grande valeur pour la gestion des ressources dans le court et moyen terme, puisqu'il est de plus déjà disponible et connu des ABH.

- Plan d'Aménagement Côtier

Le Plan d'Aménagement Côtier (PAC) Zone Côtière Algéroise, réalisé pour le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement sous l'égide du PNUE, du PAM et du Programme d'Actions Prioritaires, s'intéresse à une zone géographique presque identique au Bassin Côtier Algérois O2a.

Le PAC inclut une variété de thèmes qui va bien au-delà de la gestion des ressources en eau, tant du côté de l'environnement (naturel et culturel) que de l'aménagement urbain. Mais il présente en particulier sous le titre "Gestion intégrée des ressources en eau et assainissement liquide – Tendances et alternatives" un rapport, daté d'Avril 2005, qui présente une analyse chiffrée des ressources, mobilisation et besoins en eau, au présent et à l'horizon 2025.

Ce vrai diagnostic des ressources en eau du bassin versant constitue une base valide pour les études et estimations futures, de par la largeur de son analyse, l'objectivité de ses réflexions et la cohérence des chiffres qu'il présente.

- Etude de la Petite et Moyenne Hydraulique (PMH)

Tenant en compte le fait que l'irrigation est, de loin, le premier utilisateur d'eau dans le bassin O2a, et que les quantités connues mises à disposition dans les Grands Périmètres Irrigués (GPI) sont actuellement largement moindres que celles prélevées pour la PMH, il apparaît que la partie des résultats de l'étude (en cours) concernant le Bassin Côtier Algérois formera une base importante dans la réflexion sur la gestion des eaux.

- Ressource non conventionnelle

Au cours des dernières années, soit depuis la mise à jour du PNE datée de 2005, l'Algérie a réalisé de grands investissements pour développer de nouvelles ressources en eau, appelées ressources non conventionnelles. Les deux sources qui forment cet ensemble sont le dessalement d'eau de mer, et la réutilisation d'eaux usées épurées dans les stations de traitement.

o Dessalement de l'eau de mer

Ces dernières années, l'Algérie a investi dans la construction d'usines de dessalement. Les premières usines étaient d'une capacité réduite (5000 m³/j) mais l'usine de El Hamma (qui se trouve dans le bassin O2A, qui est entrée en production en Février 2008, a une capacité de 200 000 m³/j et apporte donc une réponse fondamentale au problème de l'alimentation en eau

A terme court terme (horizon 2012), la zone du bassin O2A disposera d'une capacité de production de plus de 400.000 m³/j avec 5 stations de dessalement (Alger, Ain Benian, Zéralda, Palm Beach et Bou Ismail) existantes et 2 en construction (Fouka et Oued Sebt).

o Réutilisation des Eaux Usées Epurées (REUE)

Un autre effort important du gouvernement algérien consiste dans la construction ou la réhabilitation de stations d'épuration des eaux usées urbaines (STEP). Cet effort s'étend sur l'ensemble du pays.

Pour le bassin côtier O2a, Les STEP en service et en projet sont les suivantes : Baraki, région d'Alger (150.000 habitant.Equivalent) ; Reghaïa (80.000 hab.eq), Beni Messous (50.000 hab.eq) ; Staoueli (3.000 hab.eq) ; Boumerdes (15.000 hab.eq – Cette STEP

est concernée par l'activité 3.14 du programme) ; Koléa (7.000 hab.ég) ; Hadjout (11.200 hab. eq – cette station est concernée par l'activité 3.11 du programme), Tipasa (10.500 hab. eq – cette station est prévue dans l'activité 3.14) ; Blida (70.000 hab.Eq) ; Bou Ismail (150.000 hab. Eq, en projet).

Quelques stations ont été désignées pour produire des effluents de qualité suffisante pour qu'ils puissent être réutilisés.

Dans notre bassin 02a, il s'agit des STEP de Boumerdès et Koléa.

La STEP de Boumerdès fournit de l'eau pour l'irrigation de 120 ha. Le volume écoulé est d'environ 344 000 m³ par saison, soit 17% des effluents de la STEP. Ces procédés sont appelés à prendre de l'ampleur, quand les systèmes ci dessus seront entrés en fonctionnement.

La STEP de Baraki vient d'être l'objet d'une remise à niveau technique et d'une extension, de manière que depuis l'année 2008 sa capacité a été élevée à 900.000 équivalents-habitants. Ses effluents doivent entrer dans un large système d'irrigation. Les études sont encore en cours pour définir si les eaux seront directement envoyées dans des canaux d'irrigation, ou seront stockées dans le barrage en voie de finition de Douera, ou dans le barrage projeté de Berek.

La REUE est promise à un fort développement selon les plans du MRE, et doit passer au niveau national de 350 Mm³ en 2008 à 900 Mm³ en 2020.

2.3 Le Programme de Coopération

- Recrutement de l'ATN en hydraulique : recruté au titre d'un contrat de consultance en Mai 2009, il a été confirmé comme ATN en hydraulique en Octobre 2009.

- Recrutement des 2 ATN en génie rural/agronomie et ingénierie sociale : Plusieurs annonces pour le recrutement des 2 ATN a été publiées en Mars 2008, Novembre 2008, février 2009 et juillet 2009 : elles se sont avérées infructueuses.

- Affectation de 3 ingénieurs délégués de la Direction des Etudes et Aménagements Hydrauliques (DEAH) à la Direction du Programme (à partir d'octobre 2008)

- Recrutement d'un AT coresponsable du programme : le contrat de Mr Jean Louis Van Hove se terminait en Août 2009; une annonce a été publiée dans le quotidien national 'El Watan' du 20 Août 2009 pour le recrutement d'un coresponsable local. 28 candidatures ont été reçues, 14 présélectionnés pour passer un test écrit, 9 se sont présentés, 3 ont été retenus pour l'interview et Mr Smail Ramtani a été choisi à ce poste en septembre 2009 ; il a pris ses fonctions le 1 décembre 2009.

- Evaluation à mi – parcours (EMP) : La mission d'évaluation à mi – parcours a eu lieu du 19 janvier au 4 février 2009, soit après 30 mois de fonctionnement du programme ; elle était dirigée par l'expert Mr Geert Vanderschuerle, assisté par Bachir Azzedine Mérabet et Tarik Hartani

Le rapport final a été remis le 26 Mars 2009 ; celui – ci a été discuté et commenté par le CCL du 29 avril 2009.

Les recommandations principales suivantes ont été formulées par l'EMP :

- Recommandations principales au CCL portant sur le pilotage du programme :
 - Réorganiser et dynamiser le Comité technique de Suivi (CTS) avec l'implication des différentes directions du Ministère des Ressources en Eau,
 - Clarifier la répartition des rôles et mandats du CCL – CTS – Comités de Pilotage et Direction du Programme,
 - Mettre en place un mécanisme de backstopping à deux niveaux : appui à la gestion du programme (Assistant Technique Intermittent) et appui scientifique des activités,
 - Diversifier les personnes et institutions ressources pour la composante formation,
- Recommandations à la Direction du Programme portant sur la coordination et la gestion du Programme :
 - Organiser les réunions régulières des Intervenants Opérationnels
 - Organiser les réunions régulières des Comités de Pilotage
 - Compléter l'équipe du projet
 - Sensibiliser les Intervenants Opérationnels et les coordinateurs des Comités de Pilotage sur l'importance de la démarche GIRE
 - Démarrer les activités qui sont en retard
- Recommandations à la Direction du Programme et aux Intervenants Opérationnels portant sur la mise en œuvre des actions :
 - *Direction et ABH-Agence de Bassin Hydrographique (activités 1.1 à 1.7, 2.4, 2.6 et 2.7)* : Clarifier le rôle de l'Observatoire de l'Eau (activité 1.7) ; clarifier l'articulation du projet avec le Comité de Bassin (activité 2.7)
 - *Direction et ONA-Office National de l'Assainissement (Activités 1.8, 3.7, 3.10 et 3.14)* : Coordonner le démarrage de ces activités avec la direction de l'assainissement et de la protection de l'environnement (DAPE) du Ministère
 - *Direction et ANRH-Agence Nationale des Ressources Hydrauliques (activités 3.1, 3.3, 3.5, 3.6, 3.8, 3.9)* : Retenir une démarche précise pour une recherche appliquée portant sur la recharge artificielle des nappes ; et aussi pour la lutte contre l'intrusion marine (act. 3.9)
 - *Direction et ADE-Algérienne des Eaux (activité 3.13)* : Choisir une deuxième ville pour la détection des fuites ; Analyser également les autres pertes physiques et non physiques dans le réseau d'eau potable.
 - *Direction et ANBT-Agence Nationale des Barrages et Transferts (activités 3.15)* : Démarrer l'étude du modèle mathématique pour une gestion dynamique des barrages ; réaliser le guide pour la gestion
 - *Direction et ONID-Office National de l'Irrigation et du Drainage (activités 3.4, 3.12, 3.16, 3.17)* : Finaliser les cahiers des charges pour les 4 activités et lancer celles – ci. ; organiser des journées thématiques pour la PMH et les GPI
 - *Direction et DRHFC (Direction centrale des ressources humaines, de la formation et de la coopération du Ministère)* : Informer les étudiants et chercheurs de l'opportunité de stages auprès des acteurs de la GIRE ; Impliquer éventuellement des étudiants dans les thèmes de recherche du projet.

- Le Comité de communication du Programme, composé de 3 consultants en communication (une directrice d'une revue sur l'environnement, un journaliste météorologue très populaire en Algérie et un coordinateur spécialiste 'médias et communication') qui a vu le jour en novembre

- 2008 (voir rapport annuel 2008), n'a pas pu réaliser les tâches qui lui ont été assignées et surtout l'élaboration d'une revue de la GIRE : ses activités ont été suspendues en Mars 2009.
- Elaboration d'un site web du programme : Le site web est maintenant fonctionnel ; son administration a été confié à l'informaticien du programme.
www.gire-algerois.org
- Déménagement des locaux de la Direction du programme de l'ancien siège situé à l'Office national de l'Assainissement (ONA) à Baraki vers le Ministère des Ressources en Eau (MRE) à Kouba : conformément aux décisions du CCL, l'équipe de la Direction du programme a déplacé ses bureaux de Baraki vers le siège du MRE à Kouba.
- Visite de son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur du Royaume de Belgique sur les sites du programme : le 22 février 2009, Monsieur l'Ambassadeur a effectué une visite du programme GIRE ; il a en particulier assisté à l'activité 'classes d'eau' dans collège de la wilaya de Tipasa (à l'Ouest d'Alger), visité le barrage de Boukourdane (wilaya de Tipasa) où des explications lui ont été données sur le système de télétransmission des données installé par le programme, et visité un site de pose d'un équipement d'enregistrement automatique ('diver') sur un piézomètre du Hamiz (à l'Est d'Alger).
- Assistance intermittente et Backstopping thématique :
 - o Assistance technique intermittente : concerne les rapports et appui technique : le marché a été attribué par la CTB Bruxelles à Stef Lambrecht (lettre d'attribution de la CTB OP/O/2009/497/TGQ du 20.11.2009)
 - o Appui méthodologique et technique au niveau des activités et des chefs de projets : le marché a été attribué par la Direction du Programme à l'Université de Liège le 8.12.2009 (voir contrat pour l'élaboration d'un mécanisme de backstopping par groupe d'activités et pour la démarche générale de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le bassin côtier algérois 02a).

3 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

2.4 Aperçu des activités

Résultat 1

A 01 01 Développement d'un SIG opérationnel

Le bureau d'études 'Algèbre Solution' a été désigné pour la mise au point du SIG du bassin Algérois. L'étude a commencé après un 'atelier de lancement' qui s'est déroulé le 01.03.2009 avec les représentants de la Direction du Programme, de l'ABH (Intervenant opérationnel), du bureau d'études BCEOM chargé de l'activité 1.2 (Diagnostic des stratégies existantes) et du bureau d'études 'Algèbre Solution'.

Les objectifs de cet atelier sont les suivants :

- Rappeler les résultats attendus par la réalisation du SIG (appelé SIGAL pour SIG Algérois) et les prestations devant être réalisées par le bureau d'études « Algèbre Solution »
- Fournir des orientations concernant les choix techniques et organisationnels
- Lister les thèmes principaux à intégrer dans le système, en définissant pour chacun d'eux :
 - o L'institution responsable de sa mise à jour
 - o Le mode d'acquisition
 - o La périodicité de mise à jour
 - o Le niveau de détail exigé pour la GIRE.

Avancement de l'étude :

Un Informaticien (Madjid Louaguenouni) a été recruté par le Programme pour établir le lien entre le SIGAL pour l'Algérois et les systèmes d'information régionaux (SIR) et national (SIG national du Ministère).

A 01 02 Identification des problèmes, des besoins et stratégies existantes

Les procédures d'appel d'offres ont abouti à la désignation du bureau d'études BCEOM (France) pour la mise en œuvre de cette activité, d'une grande importance pour la suite des actions à entreprendre. Le contrat a été signé le 24/04/08 ; l'ordre de service a été notifié le 7/10/08.

- Objet de l'étude (d'après les TDR):
 - o La définition des thèmes et des niveaux d'information qui devront être développés dans la base de donnée existante de l'ABH, afin de permettre d'effectuer une extraction pertinente de la base de donnée régionale à l'usage du programme GIRE.
 - o Le diagnostic de la situation existante, dans les secteurs concernés pour la zone du projet.

- Déroulement de l'étude :

- Octobre 2008, remise du premier rapport de sa mission, concernant l'analyse des aspects institutionnels et d'organisation.
- Octobre 2008 : remise Compte rendu mission 1 (B1) provisoire
- Janvier 2009 : Remise compte rendu de mission 2 (B2) provisoire
- Janvier 2010 : Remise rapport B2

A01 03 : élaboration d'une stratégie globale de gestion de la ressource

Essentielle en regard de l'objectif spécifique du Projet, cette activité ne commencera vraiment qu'après la réalisation des 2 activités précédentes. Le Programme avait proposé en 2008 (voir rapport annuel 2008) la nomination d'un médiateur, qui sera chargé d'intégrer les différentes sensibilités pour l'élaboration d'une stratégie de la ressource.

Etant donné la difficulté de trouver le profil adéquat, cette proposition n'a pas été acceptée par le CCL.

A01 04 : élaboration d'un plan de gestion

Le Programme avait demandé l'aide du bureau BCEOM, chargé de l'activité A01 02, de définir les termes de référence pour la désignation d'un consultant qui affinera cet outil pour le bassin 02a (voir rapport annuel 2008). Ces termes de références n'ont pas été établis à fin 2009. Le nouveau coresponsable n'est pas d'accord de confier cette tâche (même à titre gracieux) à BCEOM pour un problème évident de conflit d'intérêts.

En tout état de cause, les activités A01 02, A01 03 et A01 04 auraient du faire l'objet d'une étude globale commune, divisée éventuellement en 3 lots et confié à un même consultant sur appel d'offres national et international. Ces activités auraient du commencer dès la première année.

Le nouveau coresponsable proposera, en concertation avec le responsable et le représentant résident de la CTB et après avis de l'expert en backstopping de lancer un appel d'offres conjoint pour les deux activités A01 03 (lot 1) et A01 04 (lot 2).

A01 05 : Adaptations et révisions régulières du plan de gestion.

Cette activité est liée à la précédente.

A01 06 : mise en ligne et diffusion de l'information

Cette activité comporte 4 volets:

Les « classes d'eau »

Les classes d'eau consistent à donner un cours sur la GIRE à des écoliers, des collégiens et des lycéens à raison de 2 heures par semaine durant toute l'année scolaire 2009 – 2010 dans la wilaya de T'ipasa ; un programme a été établi à cet effet et des brochures de sensibilisation ont été imprimées et distribués.

Cette tâche est confiée à l'ABH sur la base d'un contrat de prestations ; un véhicule a été mis à la disposition des agents de l'ABH à cet effet.

Le site internet de l'ABH

Le site internet dynamique de l'ABH, financé par le programme, est opérationnel depuis 2007. Il devait permettre la diffusion des informations concernant le bassin, en liaison avec l'activité 1.1 ci-dessus (voir rapport annuel 2008). Le nouveau coresponsable constate, après avoir visité ce site, qu'aucune information sur le programme GIRE (il est juste indiqué que le projet GIRE va financer 280 classes dans la wilaya de Tipasa : l'article date du 24.11.2008).

Le comité de communication

Pour faire connaître le projet et ses objectifs auprès des acteurs de l'eau et des habitants du bassin, un comité réunissant trois journalistes et la chargée de communication de l'ABH a été créé en 2008 : il était chargé de préparer un plan de communication et des messages à diffuser via une revue à crer et par différents media : ce comité n'a pas abouti aux résultats attendus et a été dissous de facto en Mars 2009 après 4 mois d'activités. Le nouveau responsable a trouvé un litige en suspens lié au règlement des honoraires de ces prestations dont des contrats avaient été établis avec un journaliste d'une radio régionale ainsi qu'avec une experte en communication.

Le site web du programme GIRE

Le site web du programme était en cours d'essai à fin 2009. Il sera opérationnel dans vers la mi janvier 2010.

www.gire-algerois.org

A01 07 : Schéma Directeur du Mazafra

Le rapport 2008 indique que 'Le Projet a donc repris fin 2008 sous la Direction de l'ONA, qui reprend la rédaction de son CDC, prévu pour début 2009'. Mais le nouveau coresponsable constate que cette activité est gelée à cause d'un désaccord sur son opportunité entre la direction des études et aménagements hydrauliques (DEAH) du Ministère (qui pilote le programme) et la Direction de l'Assainissement et Protection de l'Environnement (DAPE) du Ministère. Le nouveau coresponsable va prendre s'informer plus en détail sur ce 'conflit'.

A01 08 : Mise en place d'un observatoire de bassin

Les travaux d'aménagement du futur siège de l'observatoire de l'eau situé dans la bâtiment dit 'La Chapelle' à l'intérieur du Ministère des Ressources en Eau sont en cours. Un contrat a été signé avec une entreprise de travaux qui va procéder au nettoyage des lieux (intérieur et extérieur). Cette activité est géré et suivi directement par la direction du programme sous la supervision de l'architecte recruté à cet effet.

Résultat 2

Les acteurs sont mobilisés, organisés et ont acquis les compétences nécessaires pour participer activement et efficacement à la GIRE dans l'hydrosystème de la Mitidja et pour en diffuser les principes dans les autres bassins d'Algérie.

A02 01 : Stage de formation de 10 personnes ressources

Cette activité s'est déroulée en 3 étapes :

- Une première formation a eu lieu en 2007 en Algérie par prof. Rosillon de l'université de Liège,
- Une deuxième formation a eu lieu en Espagne en 2008
- Une troisième formation a eu lieu entre le 12 et le 24 décembre 2009 en Belgique (BIEF).

Le nouveau coresponsable constate qu' aucune restitution des ces formations n' a eu lieu. Il constate que ces formations n'ont pas eu l'effet attendu de faire des stagiaires des formateurs. Au contraire, ces formations ont créées des conflit entre le personnel impliqué dans le projets (coordinateurs des comités de pilotage et membres de la direction du programme qui n' ont pas participé aux stages à l'étranger).

Une évaluation plus détaillée sera faite ultérieurement.

A 02 2 Formation des gestionnaires et Responsables aux concepts et outils de la GIRE

Deux consultations nationales infructueuses ont été lancées en 2008 et 2009 sur base d' un cahier des charges élaboré en 2008 (voir rapport 2008).

Le nouveau coresponsable du programme juge plus raisonnable d' attendre les conseils de l'expert en backstopping pour organiser cette activité.

A 02 03 Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain à la GIRE

Après L'Institut National de l'Eau (INPE) qui a été retenu puis écarté de ce programme de formation, le Ministère des Ressources en Eau a confié cette activité à l'Ecole Nationale Supérieure de l'Hydraulique en Août 2009 (ENSH) mais celle-ci n'a fourni aucune offre à fin 2009. Le nouveau coresponsable a commencé à entreprendre les démarches pour relancer cette activité.

A 02 04 : Colloques et journées thématiques

Les discussions avec l'ENSH pour l'organisation d' un colloque de démarrage n'ont pas pu aboutir car celle-ci a proposé une offre financière irréaliste (90.000 euros) pour organiser un colloque d' une (01) journée.

Résultat 3

Dans l'hydrosystème de la Mitidja, des dispositifs pilotes sont réalisés, permettant de mobiliser l'ensemble des acteurs et de tirer des leçons pour la réplification de la démarche GIRE dans d'autres bassins.

A 03 01 Amélioration et optimisation de l'équipement du réseau piézométrique

Le programme a terminé l'installation de 34 équipements piézométriques pour enregistrer de manière continue au moyen de transfert de données automatique via les installations électroniques ('diver') en place. L'activité est terminée.

A 03 02 Evaluation/maitrise des périmètres irrigués

L'activité consiste à analyser et à interpréter des photos satellites de plusieurs parcelles de la plaine de la Mitidja, prises à différentes époques de l'année, pour en déduire la dose d'irrigation qui lui a été donnée par les agriculteurs.

Un cahier des charges a été établi pour la DP par un consultant. Ce cahier de charges a été remis en Août 2009 mais n'a pas encore été approuvé par la commission des marchés de l'Office National de l'Irrigation et du Drainage (ONID) qui est le nouvel intervenant opérationnel de l'activité.

A 03 03 Cartes de vulnérabilité de la nappe à la pollution

Le bureau d'études international SOGEAH a été recruté pour appuyer l'ANRH dans cette action et l'étude a débuté en novembre 2008.

- Déroulement de l'étude:
 - o Mission 1 : Elaboration des données de base : remis en ...
 - o Mission 2 : Etablissement des cartes
 - * Carte de vulnérabilité de la plaine de Mitidja au 1/100000^{ème} : remis en ... 2009
 - * Carte de vulnérabilité de la plaine de la Mitidja au 1/50000^{ème} : en cours

A 03 04 Stratégie de protection de la nappe contre la pollution agricole.

Un cahier des charges a été établi pour la DP par un consultant. Ce cahier de charges est en cours de validation par la commission des marchés de l'Office National de l'Irrigation et du Drainage (ONID).

A 03 05 Amélioration des périmètres de protection des captages AEP

Cette activité est en cours de réalisation par le Programme de coopération de l'Union Européenne (Programme 'EAUT'), qui est chargé d'établir une méthodologie générale pour la protection des captages.

Notre activité se présentera alors comme une mise en pratique sur un site particulier des directives élaborées en matière de protection des captages dans le cadre du Programme de coopération avec l'Union Européenne

A 03 06 Outils de gestion quantitative des eaux de la nappe

Cette activité a été prise en charge sur le budget de l'Agence Nationale des Ressources Hydrauliques (ANRH) et elle est maintenant réalisée.

Le budget de l'activité A 03 06 a été reporté sur l'activité 3.1 (équipement de piézomètres) à l'occasion du CCL du mois d'août 2008.

A 03 07 Diagnostic de la pollution des oueds (Mazafan, El Harrach) - Réduction de la composante industrielle.

Cette activité actuellement est à la charge de l'ABH. Le nouveau coresponsable est d'avis qu'elle doit être pilotée par la DAPE (Direction de l'Assainissement et Protection de l'Environnement du Ministère) au vu de ses relations avec le Ministère de l'Environnement qui s'occupe de ce type d'activité.

A 03 08 Recharge artificielle des nappes à partir des eaux de surface

Un site, proche d'une prise d'eau sur l'oued El Harrach, a été choisi avec l'aide de la Direction de l'Hydraulique de la Wilaya de Blida (DHW Blida).

Un appel d'offres national a été lancé en 2009 pour la réalisation d'une étude qui définira les travaux à réaliser sur ces deux sites. Le bureau d'études a été retenu fin 2009 et l'approbation du marché est en cours.

A 03 09 Lutte contre l'intrusion saline par recharge de la nappe à partir des EUU

Cette activité a été reformulée comme suit : 'Lutte contre l'intrusion marine'.

Le bureau d'études SOGREAH (France) a été choisi après consultation pour la réalisation de l'étude. L'ordre de service lui a été notifié en Juillet 2009.

Avancement de l'étude :

Mission 1 : Diagnostic général de la situation actuelle.

Sous-mission 1-1 : Analyse et traitement des données existantes (Définition de la méthodologie à mettre en oeuvre)

Sur la base des données récoltées et disponibles à l'ANRH, le consultant retenu est appelé à établir un diagnostic général de la situation actuelle, lui permettant de définir une méthodologie de travail appropriée à ce type de phénomène et de faire des recommandations. Cette partie a été remise. Son examen a eu lieu le 04/11/2009 (Compte Rendu du 04 au 08 novembre 2009).

Mission 2:

Après exécution des recommandations prescrites lors de la mission 1, le Consultant se rendra à nouveau sur le terrain pour en faire la synthèse et proposer des solutions envisageables pour la lutte contre l'intrusion marine.

La discussion sur l'organisation de cette prestation a eu lieu lors de la mission du Consultant en Novembre 2009 (Compte Rendu du 04 au 08 novembre 2009).

A 03 10 Evaluation des systèmes de traitements des EUU à petite échelle

Cette activité n'a pas commencé pour la même raison que celle de l'activité A01 07 (Désengagement de la DAPE du Ministère).

Le nouveau coresponsable a pris contact avec le directeur de la DAPE à ce sujet : il est maintenant d'accord pour piloter ce projet sous réserve que la Direction du Programme établisse le cahier des charges.

A 03 11 Evaluation des dispositifs de réutilisation des eaux usées.

Le site désigné est la STEP de Hadjout dans la wilaya de Tipasa.

Une étude de réutilisation des eaux usées épurées (REUE) est en cours de réalisation par un bureau d'études ('STUCKY – ENHYD) pour le compte de la direction de l'hydraulique de la wilaya de Tipasa (DHW Tipasa).

A la fin de cette étude, une parcelle pilote sera choisie et exploitée pour notre activité.

A 03 12 Evaluation des différentes techniques d'irrigations sur sites-pilotes

Le cahier des charges est au niveau de la commission des marchés de l'ONID depuis Août 2009, qui ne l'a pas encore validé pour lancer l'appel d'offres.

Entretiens (fin décembre 2009), 2 sites pilotes de 10 hectares ont été choisies dans 2 périmètres différents (périmètre du Hamiz dans la plaine de Mitidja Est et du Sahel algérois à l'Ouest (région de Cherchell, wilaya de Tipasa).

A 03 13 Eau potable: lutte contre les fuites (2 réseaux)

Le réseau choisi se trouve à El Affoun (Wilaya de Blida).

Déroulement des études :

- Un bureau d'études algérien (PROJETHAL) a établi le plan de recollement de la partie du réseau concernée par la détection des fuites en 2008,
- Un bureau d'études belge (VIVAQUA) a expertisé le réseau, diagnostiqué son fonctionnement et l'a sectorisé par zone en vue de préparer la détection des fuites ; ce travail est terminé en Octobre 2009,
- La DP a lancé 2 consultations internationales successives pour l'acquisition d'un équipement de détection de fuites monté sur camionnette ; elles ont été infructueuses. Le nouveau coresponsable relancera un appels d'offres à ce sujet en Janvier 2010.

A 03 14 Assainissement: Diagnostic de la gestion des STEP et formation du personnel

L'intitulé de cette activité a été modifié comme suit : 'Etude et mise en place d'un système de télégestion pour 2 STEP et formation du personnel'

Cette activité a été lancée par le nouveau coresponsable à la mi décembre 2009 pour la station d'épuration (STEP) de Boumerdes (wilaya de Boumerdes); un modèle de cahier de charges de la STEP de Sidi Bel Abbes a été remis par l'ONNA (l'intervenant opérationnel de cette activité) et le coresponsable se charge personnellement de l'adapter à celle de Boumerdes.

4 03 16 Gestion dynamique en temps réel des barrages

- Système de télétransmission :
Les barrages de Boukourdane (wilaya de Tipasa) et Bouroumi (wilaya de Ain Defla) ont fait l'objet d'installations de systèmes de télétransmission en temps réel des données du barrage vers le siège de l'Agence National des Barrages et Transferts (ANBT, intervenant opérationnel et bénéficiaire de l'activité) à Alger. Le système utilise la transmission de message SMS, et affiche les résultats sur un écran synoptique.
Le système a été étendu à deux autres barrages du bassin O2a, à savoir Keddara (wilaya de Boumerdes) et Hamiz (wilaya de Boumerdes) en 2009.

- Numérisation de plans
Toutes les archives des barrages concernés ont été encodées et les plans (environ 2000 plans) ont été numérisés pour faciliter leur exploitation.

- Modèle mathématique
Un cahier des charges est en cours d'élaboration par l'ANBT pour engager une étude de la modélisation et de l'optimisation de la gestion des barrages.

4 03 17 Méthodologie partenariale pour les PMH (Petite et Moyenne Hydraulique)

La fiche d'activités a été élaborée suivant le DTF par les services de l'Office National de l'Irrigation et du Drainage (ONID), qui est l'intervenant opérationnel et le bénéficiaire du projet; les termes de références ont été préparés par un consultant ; le cahier des charges est en cours de validation par la commission des marchés de l'ONID.

4 03 18 Mécanismes de gestion rationnel des GPI (Grands Périmètres Irrigués)

- Atelier de sensibilisation des agriculteurs
Un atelier de sensibilisation des agriculteurs qu périmètre d'irrigation du Sahel algérois a été organisé à Tipasa me 30/05/2009 ; elle a été suivie d'un atelier de réflexion dans la même ville le 21/06/2009. Ces deux manifestations étaient animées par des enseignants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie (ENSA Alger).

- Etude de diagnostic des 3 GPI de la Mitidja (Périmètres du Hamiz, Mitidja Ouest et Sahel algérois) :

Un appel d'offres a été lancé le 01/06/2009 pour l'étude citée, sur bas edes termes de références rédigés par l'ONID et la Direction du Programme. Les offres techniques et financières sont en cours d'analyse par la commission d'analyses des offres de l'ONID.

3.2 Analyse de la planification des activités

ALG 050074
GIRE ALGEROIS

Rapport annuel 2009

	Année 2008		Année 2007		Année 2006		Année 2009		Année 2010		Année 2011	
	Q108	Q408	Q107	Q407	Q106	Q406	Q109	Q409	Q110	Q410	Q111	Q411
Indicateur de performance												
1.1 Installation du programme												
1.2 Recrutement du BEE/Equipe pour l'installation du plan de gestion												
1.3 Recrutement des assistants techniques pour les unités												
ACTIVITES DU RESULTAT 1:												
1.5 Actions de base de gestion												
1.1 Développement d'un système d'information géographique (SIG) spatial communal												
1.2 Identification des problèmes, des besoins et des ressources existantes												
1.3 Identification d'une stratégie globale de gestion et d'utilisation des ressources												
1.4 Evaluation du plan de gestion												
1.5 Révision du plan de gestion												
1.6 Mise en place et diffusion de l'information												
1.7 Système d'assurance d'évaluation du bassin du bassin												
ACTIVITES DU RESULTAT 2:												
1.8 Mise en place d'un observatoire du bassin												
1.1 Mise en place de l'observatoire												
1.2 Mise en place de l'observatoire												
1.3 Mise en place de l'observatoire												
1.4 Mise en place de l'observatoire												
1.5 Mise en place de l'observatoire												
1.6 Mise en place de l'observatoire												
1.7 Mise en place de l'observatoire												
1.8 Mise en place de l'observatoire												
1.9 Mise en place de l'observatoire												
1.10 Mise en place de l'observatoire												
1.11 Mise en place de l'observatoire												
1.12 Mise en place de l'observatoire												
1.13 Mise en place de l'observatoire												
1.14 Mise en place de l'observatoire												
1.15 Mise en place de l'observatoire												
1.16 Mise en place de l'observatoire												
1.17 Mise en place de l'observatoire												
1.18 Mise en place de l'observatoire												

Compteur de la GIRE

Année 2006

Année 2009

Année 2010

COMPARAISON AVEC LA PLANIFICATION (2009)

EXPLICATION DES ECARTS PAR RAPPORT A LA PLANIFICATION

Voir aussi le tableau de la page suivante

- Activités planifiées en 2009
- Avancement 2009 des activités planifiées
- Ecart et explications

PRINCIPALES RAISONS DES ECARTS PAR RAPPORT AU PLANNING N-1 (2008)

- 1) Equipe de la DP incomplète :
 - L'ATN en hydraulique a été recruté en Octobre 2009,
 - Les 2 autres ATN n'ont pas été recrutés à fin 2009,
 - Les 2 ingénieurs délégués de la DEAH ont affectés à la DP en Juillet 2009 sur décision du CCL
- 2) Manque d'information sur le rôle des comités de pilotage aussi bien auprès des responsables des structures centrales du MRE (directions centrales) que des coordinateurs des comités de pilotage eux-mêmes,
- 3) Manque de motivation de certains coordinateurs des comités de pilotage ainsi que de certains chefs de projets des intervenants opérationnels,
- 4) Manque de collaboration de certaines directions centrales (par manque d'informations sur leur rôle ou faible sensibilisation sur l'importance du projet ?)

INCIDENCE DES ECARTS SUR LES RESULTATS :

- Toutes les activités qui ont été entamées accusent des retards importants sauf les activités 1.1, 1.6, 2.1 et 3.16 et dans une moindre mesure l'activité 3.13 : en réalité ces activités pilotes n'ont pas d'incidence directe sur les résultats actuellement. Mais les projets pilotes ne pourront pas être menés à leur terme à l'échéance officielle du programme
- Les activités 1.3 et 1.4, qui se trouvent sur le chemin critique et qui devait commencer la première année du programme, n'ont pas encore été entamées à la fin 2009. La priorité des priorités sera donnée à ces 2 activités en 2010, avec le soutien de l'expert en backstopping.
- Les activités de formation devaient s'inscrire dans toute la durée du Programme. Le programme de formation devra être adapté pour permettre de dispenser l'ensemble du message de formation dans un temps plus bref. Il est impossible à ce jour de savoir si la chose est possible. Malheureusement, les formations déjà dispensées dans le cadre de l'activité 2.1 (Formation des formateurs), qui est censé être l'activité principale sur laquelle repose la duplication du projet auprès des acteurs de l'eau ne semble pas avoir donné les résultats escomptés. En effet, il n'y a eu aucune restitution et aucune évaluation concrète des résultats. En tous cas, il n'y a eu jusqu'à présent aucun apport relatif à l'objectif de l'activité en relation avec leur formation.
- Mais ce qui est inquiétant, c'est la totale ignorance du concept de la GIRE auprès des principaux décideurs (directeurs centraux et responsables des intervenants opérationnels). Des efforts de sensibilisation importants doivent être faits dans cette direction.
- il n'est pas jugé important d'intégrer des acteurs extérieurs au secteur de l'eau.

4 BILAN DES FINANCES

4.1 APERÇU DES DEPENSES

Bilan des dépenses 2009

Montants en 1000 euros

Désignation	Mode	Budget	Dépense à N-1 (2008)	Dep. C1 2009	Dep. C2 2009	Dep. C3 2009	Dep. C4 2009	Dep. totale 2009	Dep. Cumulée 2006 à 2009	Solde disponible 2009	% exécuté
A. Gestion linéaire des ressources en eau dans le bassin hydrographique côtier algérien 02A		4.953,15	580,42	43,00	182,70	120,70	156,50	405,20	665,62	3.987,83	14%
01 <i>élaborer un plan de gestion intégrée pour le bassin côtier algérien 02A</i>		1.091,24	69,58	32,50	47,70	9,20	75,50	99,00	763,58	690,95	76%
01 Développement d'un SIG opérationnel	COGEST	121,9	3,95	2,40	1,70	1,60	0	6,90	12,88	109,02	11%
02 Identification des problèmes, des besoins stratégiques existants	COGEST	94,25	2,32	0	40,10	0	0	40,10	42,42	51,83	46%
03 Elaboration d'une stratégie globale de gestion et d'utilisation des RE	COGEST	116,95	0,00	0	0	0	0	0	116,95	116,95	0%
04 Elaboration du plan de gestion	COGEST	96,64	0,00	0	0	0	0	0	96,64	96,64	0%
05 Adaptations et révisions régulières du plan de gestion	COGEST	36,0	0,00	0	0	0	0	0	36,00	36,00	0%
05 Mise en ligne et diffusion de l'information	COGEST	166,60	62,28	16,80	-0,10	7,50	11,60	34,70	86,98	71,62	56%
07 Schéma directeur d'opération/assainissement du bassin du Matenah	COGEST	120,00	0,00	0	0	0	0	0	120,00	120,00	0%
08 Création d'un observatoire de l'eau	COGEST	338,00	0,00	14,30	0,00	0,00	4	18,30	18,30	319,70	6%
<i>08 Les actions sont mobilisées, organisées et ont accueilli les compétences nécessaires pour participer à la GIRE</i>		719,15	87,25	0,00	0,00	0,00	0,15	0,15	87,40	631,75	72%
01 Stage de formation de 10 formateurs personnes - ressources	REGIE	104,56	75,71	0	0	0	0	0	76,71	27,84	73%
02 Formation des décideurs et responsables aux concepts/outils de la GIRE	COGEST	141,00	1,77	0	0	0	0	0	1,77	139,23	1%
03 Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain à la GIRE	COGEST	245,90	0,00	0	0	0	0	0	0	245,90	0%
04 Colloques et journées thématiques	COGEST	79,99	9,62	0	0	0	0,15	0,15	6,77	73,22	9%
05 Formation de jeunes via des stages auprès des acteurs de la GIRE	COGEST	16,00	0,00	0	0	0	0	0	16,00	16,00	0%
05 Appui à l'émergence d'organisations professionnelles	COGEST	109,00	0,00	0	0	0	0	0	109,00	109,00	0%
07 Réunions d'informations du Comité de Bassin Hydrographique	COGEST	21,00	2,15	0	0	0	0	0	2,15	18,85	10%
<i>08 Des dispositifs pilotes sont réalisés</i>		<i>3.202,76</i>	<i>121,59</i>	<i>70,50</i>	<i>141,00</i>	<i>117,40</i>	<i>43,15</i>	<i>305,05</i>	<i>437,64</i>	<i>2.765,12</i>	<i>74%</i>
01 Amélioration et optimisation de l'équipement du réseau piézomatique	COGEST	117,45	26,65	0	96,80	1,00	0	98,80	124,85	-7,40	106%
02 Evaluation maîtrise des périmètres irrigués	COGEST	129,00	0,00	0	0	0	0	0	129,00	129,00	0%
03 Cartes de vulnérabilité de la nappe à la pollution	COGEST	39,75	0,00	0	6,70	0	6,70	17,40	17,40	22,35	44%
04 Stratégie de protection de la nappe contre la pollution agricole	COGEST	103,26	0,00	0	0	0	0	0	103,26	103,26	0%
05 Amélioration des périmètres de protection des capacités AEP	COGEST	98,50	0,00	0	0	0	0	0	98,50	98,50	0%
06 Outils de gestion quantitative des eaux de la nappe	COGEST	0,00	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0%
07 Diagnostic de la pollution des eaux (Mazalme El Hamachi) - Réduction de la composante industrielle	COGEST	278,50	0,00	0	0	0	0	0	0	278,50	0%
08 Recharge artificielle des nappes à partir des EUU	COGEST	311,00	0,00	7,50	0	0	7,90	7,90	7,90	303,10	3%
09 Lutte contre l'intrusion saline par recharge de la nappe à partir des EUU	COGEST	189,00	0,00	0	0	0,40	34,00	34,40	34,40	101,60	25%
10 Evaluation des systèmes de traitements des EUU à petite échelle	COGEST	80,00	0,00	0	0	0	0	0	80,00	80,00	0%
11 Evaluation de dispositifs de réutilisation pour l'agriculture des eaux usées	COGEST	262,50	0,14	0	0	0	0	0	0,14	262,36	0%
12 Evaluation des différentes techniques d'irrigations sur sites pilotes	COGEST	162,50	0,00	0	0	0	0	0	162,50	162,50	0%
13 Eau potable: lutte contre les fuites (2 réseaux)	COGEST	369,00	22,50	9,00	0	4,50	13,50	69,00	69,00	315,94	14%
14 Assainissement: Diagnostic de la gestion des STEP et formation du personnel	COGEST	66,50	0,00	0	0	0	0	0	0	66,50	0%
15 Diffusion de l'information	COGEST	10,81	1,42	0,50	0	0	0,60	2,32	2,32	8,49	21%
16 Gestion en temps réel de 2 barrages	COGEST	309,00	64,92	10,50	14,50	105,50	0	130,50	195,62	104,48	65%
17 méthodologie partenariale PMH	COGEST	670,50	0,00	0,50	0	0	0,45	1,05	1,05	669,45	0%
18 Gestion rationnelle	COGEST	449,50	0,00	1,00	0	0	0	1,00	1,00	448,50	0%
Z.00 Maitrise de l'investissement		1.462,21	325,42	36,40	87,00	27,00	18,60	168,00	797,12	665,14	58%
<i>01 Moyens matériels d'exécution</i>		<i>1.462,21</i>	<i>635,43</i>	<i>36,40</i>	<i>87,00</i>	<i>27,00</i>	<i>18,60</i>	<i>168,00</i>	<i>797,12</i>	<i>665,14</i>	<i>58%</i>
01 Equipement du système SIG de l'ABH	COGEST	13,50	15,06	0	0	0	0	0	15,06	-1,56	112%
02 Assistance technique	REGIE	750,00	477,25	19,90	64,60	14,20	5,50	104,10	681,65	108,05	78%
03 Assistance technique améliorée	COGEST	66	0,00	1,50	3,60	3,60	8,60	16,30	16,30	47,70	16%
04 Assistance administrative et financière	COGEST	51	20,36	3,10	1,50	2,50	9,90	30,23	30,23	23,74	50%
05 Chauffeurs	COGEST	42,00	9,67	2,7	1,80	1,90	1,60	7,90	17,47	24,53	42%
06 Frais de mission	COGEST	0	0,00	0	0	0	0	0	0	0	100%
07 Logistique	COGEST	222,15	102,69	2,20	4,40	4,80	6,20	18,00	119,19	102,95	64%
08 Missions de suivi	REGIE	62,50	0,00	11,30	19,50	0	0	24,70	24,70	38,19	35%
9.ATT Hydraulique rurale	COGEST	64,00	0,00	0	0	0	0	0	0	64,00	0%
10 AT Ingénierie sociale	COGEST	60,00	0,00	0	0	0	0	0	0	60,00	0%
11 Logistique complémentaire	COGEST	43,90	0,00	0	0	0	0	0	0	43,90	0%
12 renforcement capacité DP	COGEST	19,64	0,00	0	0	0	0	0	0	19,64	0%
13 Workshop régional	COGEST	20,00	0,00	0	0	0	0	0	0	20,00	0%
14 mission d'appui	COGEST	35,00	0,00	0	0	0	0	0	0	35,00	0%

5 SUIVI DES INDICATEURS

5.1 Objectif spécifique

Indicateur de l'objectif spécifique	
Le plan de gestion existe après 3 ans	A la fin de la troisième année du programme, le diagnostic du bassin sera fait, et le SIG sera opérationnel. L'élaboration du plan de gestion lui-même n'a pas encore débuté
Après 5 ans, il existe des nouvelles sessions de formation continues	Aucun programme de formation continue à ce jour
Les résultats et bilan des actions pilotes sont disponibles	Aucune action - pilote achevée
Une démarche générale GIRE est opérationnelle	Une équipe des personnes ressource est formée mais elle n'est pas opérationnelle

Le principal défi à relever par le Programme pour atteindre un résultat pour son objectif spécifique est de se faire admettre par toutes les composantes du Ministère des Ressources en Eau comme un élément fédérateur capable de créer une synergie entre les différentes compétences, afin de réaliser au niveau du bassin Algérois un modèle de gestion qui les intègre toutes. Chaque acteur de l'eau du bassin doit admettre qu'il est parti prenante de la démarche, au même titre que tous les autres.

Malheureusement, ce n'est pas le cas à fin 2009 et un effort considérable doit être fait dans ce sens en 2010.

5.2 Résultats

Le tableau donné ci après reprend l'avancement des différentes activités (en suivant la terminologie des fiches d'activités), et donne l'état des indicateurs de résultats des différentes actions. Les cadres surlignés en jaune correspondent à des activités qui n'ont pas encore atteint leur résultat.

Action N°	énoncé	indices de réalisation	31/12/2009
	Activité de développement d'un SIG opérationnel		
A1.1.0.1	Elaboration de la fiche technique du matériel nécessaire à l'élaboration du SIG	Demandes de prix envoyées (au moins 3 fournisseurs)	Toutes les fiches existent
A1.1.0.2	Consultation des fournisseurs et réception des offres	Les offres existent	Toutes les offres sont en compte
A1.1.0.3	Analyse des offres, rapport	L'analyse existe et conclu à la désignation d'un matériel conforme	Les rapports existent
A1.1.0.4	Préparation de la lettre de commande, et signature par l'Ordonnateur et Coordonnateur	La lettre de commande est signée	les lettres sont signées
A1.1.0.5	Livraison et installation du matériel, réception, approbation de la facture, paiement	Le matériel est opérationnel	le matériel est opérationnel
A1.1.1.1	Création de la commission des marchés (évaluation des offres) et la commission d'ouverture des plis de l'ABH	Commissions existe	commission créée par DG ABH
A1.1.1.2	Rédaction des termes de références et le cahier des charges de la mission de l'expert (étude pour la mise au point d'un SIG opérationnel dans le bassin côtier Algérois 02a)	Documents existe	Le CDC est approuvé
A1.1.1.3	Réunions de la commission des marchés (évaluation des offres) et validation des cahier des charges et la short liste des bureaux d'études	Pv existe	La commission a été créée
A1.1.1.4	Impression et organisation des documents	Documents existe	documents envoyés
A1.1.1.5	Consultation sélective nationale et internationale (envoi par chrono poste)	Short liste existe consultation sélective lancée	8 demandes envoyées
A1.1.1.6	Réception des questions par fax des consultants et rédaction des réponses	Lettres existe	pas de questions reçues
A1.1.1.7	Réception des offres des bureaux d'études	Offres existe	3 offres reçues
A1.1.1.8	Réunions de la commission des marchés (évaluation des offres) Evaluation des offres	PV	analyse technique terminée
A1.1.1.9	Choix motivé d'un expert, définition d'un planning de son intervention	PV	L'adjudicataire est désigné
A1.1.1.10	rédaction de la lettre de commande, signature par l'ordonnateur et le coordonnateur.	Rapport compte rendu existe	La lettre est signée
A1.1.1.11	Organisation des ateliers pour la conception de l'architecture des données par l'expert et présentation à ses interlocuteurs	Rapport existe	ABH
A1.1.1.12	réception du rapport provisoire	La première facture est approuvée	ABH -
A1.1.1.13	Approbation de la facture, paiement	Rapport existe	ABH -
A1.1.1.14	réception du rapport définitif	PV existe	ABH
A1.1.1.15	Organisation de la séance de restitution par l'expert	La deuxième facture est approuvée	ABH
A1.1.1.16	Approbation de la facture, paiement		ABH
A1.1.2.1	Rédaction de la lettre de demande de facture pro-forma	Facture proforma existe	ABH
A1.1.2.2	Consultation des fournisseurs et réception des offres : un seul fournisseur INCT	L'offre existe	ABH
A1.1.2.3	Préparation de lettre de commande et signature par l'ABH-AHS	La lettre de commande est signée	ABH
A1.1.2.4	Réception et approbation du la facture paiement par l'ABH-AHS	Cartes scannées et géoréférencées existe	ABH
A1.1.2.5	Etablissement d'une facture de remboursement par l'ABH-AHS	Facture existe	ABH

A1.2 Identification des problèmes, des besoins et des stratégies existantes			
A1.2.1.1	Création de la commission des marchés (évaluation des offres) et la commission d'ouverture des plis de l'ABH	Commissions existe	La commission est créée
A1.2.1.2	Rédaction des termes de références et le cahier des charges de la mission de l'expert (étude pour l'identification des problèmes, des besoins et des stratégies existantes dans le bassin	Documents existe	Le CDC est approuvé
A1.2.1.3	Réunions de la commission des marchés (évaluation des offres) et validation des cahier des charges et la short liste des bureaux d'études	Pv existe	PV existe
A1.2.1.4	Impression et organisation des documents	Documents existe	9 offres envoyées
A1.2.1.5	Consultation sélective internationale (envoi par chrono poste)	Short liste documents transmis	9 offres envoyées
A1.2.1.6	Réception des questions par fax ou courrier des consultants et rédaction des réponses	Lettres existe	questions reçues
A1.2.1.7	Réception des offres des bureaux d'études	Offres existe	5 offres reçues
A1.2.1.8	Evaluation des offres	PV	PV approuvé
A1.2.1.9	Choix motivé d'un expert, définition d'un planning de son intervention.	PV	PV approuvé
A1.2.1.10	Rédaction de la lettre de commande et signature par l'ordonnateur et le coordonnateur.	lettre de commande	lettre de commande signée
A1.2.1.11	réception du rapport provisoire	Rapport compte rendu existe	Le rapport de la première partie existe
A1.2.1.12	réception du rapport SIG de la mission B1	Rapport existe	ABH - MADJID
A1.2.1.13	Approbation de la facture, paiement	La première facture est approuvée	ABH - MADJID
A1.2.1.14	réception du rapport définitif	Rapport existe	ABH - MADJID
A1.2.1.15	Organisation de la séance de restitution par l'expert	PV existe	ABH - MADJID
A1.2.1.16	Approbation de la facture, paiement	La deuxième facture est approuvée	ABH - MADJID
A1.6 Mise en ligne et diffusion de l'information			
A1.6.1.1	Rédaction de la lettre de demande de facture pro-forma	Facture proforma existe	Facture proforma existe
A1.6.1.2	Consultation des fournisseurs et réception des offres	L'offre existe	L'offre existe
A1.6.1.3	Rapport d'analyse des offres	Le choix de la firme existe	Le choix de la firme existe
A1.6.1.4	Préparation de lettre de commande signée par la DP pour la firme	lettre signée	lettre signée
A1.6.1.5	réception et approbation du site web	Facture existe	Facture existe
A1.6.1.6	Réception de la facture définitive	Facture existe	Facture existe
A1.6.1.7	Etablissement du chèque et paiement de la firme	chèque existe	chèque existe
A1.6.2.0	Préparation et signature de la convention	Existence d'une convention	Existence d'une convention
A1.6.2.1	Rédaction du contenu du cours (préparation d'un document pédagogique) et organisation des cours (prise de contact avec les écoles pour l'établissement d'un calendrier des classes	Document du cours existe	Document du cours existe
A1.6.2.2	Conception des documents	Matériels pédagogiques et informatiques et documents de sensibilisation à l'économie et à la qualité de l'environnement	tout est opérationnel
A1.6.2.3	Procédures pour l'acquisition de matériels	Deux ingénieurs pour la dispense des cours recruter	2 ingénieurs nommés
A1.6.2.4	Recrutement de deux ingénieurs (thématique eau) pour la dispense des cours	Les écoliers de la wilaya de Blida ont bénéficié d'une classe d'eau (environ 20 000 habitants)	2 ingénieurs recrutés

Coopération Technique Belge

A1.6.2.5	Dispense des classes d'eau	Existence d'un rapport final et une évaluation de l'impact de cette opération.	le rapport final existe pour les activités 2007/2008
A1.6.2.6	Etablissement d'un rapport final à la fin de l'année scolaire 2008 (fiches d'identité de toutes les classes d'eau et un bilan final concernant l'évaluation de la compréhension des	Rapport	Le rapport existe et est approuvé
A2.1: Stage de formation			
A2.1.1.1	Rédaction des termes de références pour le choix du formateur Belge	Cahier de charge envoyés (au moins 3 consultants)	envoyé
A2.1.1.2	Consultation des organismes de formation, envoi des offres (DHL) et réception des offres	offres reçues	2 offres reçues
A2.1.1.3	Analyse des offres, rapport et choix de dates	choix du consultant	choix Rosillon
A2.1.1.4	Préparation du contrat du formateur (signature par l'Ordonnateur et Coordonnateur) avec confirmation de date.	Contrat signé	contrat signé
A2.1.1.5	Invitation des participants à la formation avec envoi du programme	Invitation faite et reçu du programme par les chefs de projet	Invitation faite et reçu du programme par les chefs de
A2.1.1.6	Paiement du formateur	Approbation et paiement de la facture	Approbation et paiement de la facture
A2.1.2.1	Contact et visite de plusieurs salles	Confirmation	Confirmation
A2.1.2.2	Bon ou lettre de commande pour la réservation de la salle.	Bon de commande établi	Bon de commande établi
A2.1.2.3	Réception des factures définitive pour paiement	Chèque établi et payé	Chèque établi et payé
A2.1.2.4	Dispense de cours	attestation de stage	attestation de stage
A2.1.3.1	Rédaction des termes de références pour le choix de l'organisme de formation.	Cahier de charge envoyés (au moins 3 consultants)	Cahier de charge envoyés (au moins 3 consultants)
A2.1.3.2	Consultation des organismes de formation, envoi des offres (DHL) et réception des offres	offres reçues	3 firmes consultées
A2.1.3.3	Analyse des offres, rapport avec choix de dates	choix du consultant.	choix GHI
A2.1.3.4	Préparation du contrat du formateur (signature par l'Ordonnateur et Coordonnateur).	Contrat signé	Contrat signé
A2.1.3.5	Déroulement de la formation	Attestation de stage	Attestation de stage
A2.1.3.6	Paiement de l'organisme / premier virement (07.10.07) + deuxième virement (14.10.07)	Approbation et paiement de la facture	paiement effectué
A2.1.4.1	A préciser pour fin 2008		
A2.2: Formation des décideurs et responsables aux concepts et outils de la GI			
A.2.2.1.1	Elaboration d'une liste d'experts nationaux	approbation	La liste est approuvée
A.2.2.1.2	Rédaction d'une lettre de demande de prix	signature	La lettre est signée et envoyée
A.2.2.1.3	Réception, analyse et choix	Pv existe	La Commission s'est réunie et a constaté que l'appel
A.2.2.1.4	Rédaction du contrat et commande	lettre de commande	lettre signée
A.2.2.1.5	Rédaction du CDC pour désigner un B.E.T national	CDC existe	■■■■■■ ??
A.2.2.1.6	Réception de la facture et paiement	paiement	le paiement est effectué
A.2.2.2			
A.2.2.2.1	Elaboration d'une liste de consultants (B.E.T) nationaux	approbation	La liste est approuvée
A.2.2.2.2	Consultation des B.E.T	Il existe des offres	Les BET sont consulté. Il existe 2 offres

A.2.2.2.3	Rapport d'analyse des offres et choix	rapport	Le rapport existe et est approuvé. L'appel d'offres est infructueux
A.2.2.2.4	Rédaction du contrat et commande	lettre de commande	
A.2.2.2.5	Enquête de terrain	Les rapports existent	
	Identification des problèmes et besoins ;		
	Identification de la population ciblée ;		
	Identification des thèmes pédagogiques à enseigner		
A.2.2.2.6	Elaboration du CDC pour une prestation de service	Le CDC est approuvé	
A.2.2.2.7	Réception de la facture et paiement	paiement effectué	
A.2.2.3.1	Elaboration d'une liste des organismes de formation nationaux	la liste est approuvée	
A.2.2.3.2	Consultation des organismes de formation	Les offres existent	
A.2.2.3.3	Rapport d'analyse des offres et choix	Le rapport est approuvé	
A.2.2.2.4	Rédaction du contrat et commande	la lettre est signée	
A.2.2.3.5	Préparation du programme et du planning	Le Planning est approuvé	
A.2.2.3.6	Dispense des cours	rapport	
A.2.2.3.7	Approbation de la mission et paiement de l'organisme	le paiement est effectué	
	A2.3) Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain à la GIRE.		
A.2.3.1.1	Elaborer la convention d'identification et de formulation de l'activité.	CDC existe	Le CDC existe
A.2.3.1.2	Elaborer les T-d-R des experts locaux et internationaux	approbation	Le CDC est approuvé
A.2.3.1.3	Analyse des offres.	rapport approuvé	Le CCL a décidé de charger l'INPE de cette mission
A.2.3.1.4	Recruter les experts (contrat).	signature	le contrat est résilié
A.2.3.1.5	Elaborer le programme de la GIRE.	rapport approuvé	
A.2.3.1.6	Paiement de l'expert.	paiement effectué	
A.2.3.2.1	Elaborer les T-d-R des experts - formateurs.	Les TDR sont réalisés et validés	
A.2.3.2.2	Analyse des offres	approbation	
A.2.3.2.3	Recruter les experts formateurs (contrat)	contrats signés	
A.2.3.2.4	Paiement des formateurs	paiement	
A.2.3.3.1	Arrêter les listes des participants par session en collaboration avec la DP.	listes disponibles	
A.2.3.3.2	Déterminer les dates de déroulement des sessions.	planning existe	
A.2.3.3.3	Elaborer et produire les supports pédagogiques de formation.	supports existent	
A.2.3.3.4	Réaliser les sessions de formation	rapports existent	
A.2.3.3.5	Evaluer les sessions de formation	rapports existent	

Coopération Technique Belge

A.2.3.3.6	Actualiser le programme et l'organisation des sessions de formation	Les ajustements sont identifiés	
A.2.3.4.1	Identification et affectation des équipements pédagogiques.	Les équipements existent	
A.2.3.4.2	Identification et affectation des locaux pédagogiques.	locaux affectés	
A.2.3.5.1	Accueil des participants	badges existent	
A.2.3.5.2	Affectation des chambres aux participants.	clés remises	
A.2.3.5.3	Servir le petit déjeuner.	salle accessible	
A.2.3.6.1	Servir les pauses café.	service fait	
A.2.3.6.2	Restaurer les participants	service fait	
A.2.3.7.1	Assurer le transport des formateurs	service fait	
A.2.3.8.1	Elaborer les factures de la prise en charge	Facture existe	
A.2.3.8.2	Paiement des factures	paiement	
A2.4 Colloques et journées thématiques			
A.2.4.1.1	Prise de contact.	PV existe	PV existe
A.2.4.1.2	Etablir la manière de collaboration	PV existe	PV existe
A.2.4.1.3	Elaboration d'une stratégie de déroulement du colloque	PV existe	PV existe
A.2.4.2.1	Rédaction du contrat de l'ENSH.	contrat existe	
A.2.4.2.2	Identification des thèmes pédagogiques	thèmes et experts identifiés	
	Identification des experts (profil)		
A.2.4.2.3	Elaboration d'une liste d'orateurs en collaboration entre DP – ABH et ENSH	liste existe	
A.2.4.3.1	Contact et visite de plusieurs salles	contrat signé	
A.2.4.3.2	Bon ou lettre de commande pour la réservation de la salle.		
A.2.4.3.3	Réception des factures et paiement		
A.2.4.4.1	Prise de contact avec les orateurs		
A.2.4.4.2	Rédaction du contrat et commande		
A.2.4.4.3	Préparation du programme et du planning		
A.2.4.3.4	Réalisation du colloque		
A.2.4.3.5	Approbation et paiement des orateurs		
A.2.4.2.6	Commande, réception de la facture et paiement de l'ENSH		

A2.7 Réunions d'information du Comité de bassin hydrographique

A2.7.1.1	Lettre de la Direction du Programme au Président du CBH pour lui signaler la disponibilité du Programme et ses ressources budgétaires pour organiser une réunion.	correspondance	
A2.7.1.2	Organisation de la réunion : salle (100.000DZD), transport (100.000DZD), hébergement (100.000DZD), restauration (50.000DZD), convocations et support d'information (500.000DZD). Impression et diffusion du PV (50.000DZD)	frais	
A2.7.1.3	Réalisation d'animations visuelles destinées à être projetées durant la réunion, en fonction de l'ordre du jour proposé.	action	
A2.7.1.4	Réception des factures des fournisseurs et transmission au Programme pour paiement	facture pour paiement	

A3.1 Amélioration et optimisation de l'équipement du réseau piézométrique

A.3.1.1.1	Choix d'une zone pilote dans la Mitidja et détermination du nombre de piézomètres à équiper par des enregistreurs continus.	La zone est tracée sur carte	la carte existe
A.3.1.1.2	Préparation d'un cahier des charges pour la consultation du marché concernant les enregistreurs continus pour les piézomètres.	Le CDC existe	Le CDC existe
A.3.1.1.3	Consultation des fournisseurs ou d'importateurs spécialisés.	Les lettres sont envoyées	reçu chronopost
A.3.1.1.4	Analyse des offres, choisir le type le mieux adapté.	Le choix est motivé et signé	PV analyse
A.3.1.1.5	Préparation d'un bon de commande, signé par la Direction du Programme.	Commande signée par ordonnateur et coordonnateur	commande signée
A.3.1.1.6	Fourniture et installation des appareils avec logiciel. Validation de la facture.	Matériel opérationnel sur site	
A.3.1.1.7	Formation du personnel sur le mode d'utilisation	Personnel formé	
A.3.1.2.1	Campagne piézomètres au niveau de la Mitidja.	Les piézomètres sont localisés sur terrain	PV de chantier ANRH
A.3.1.2.2	Détermination du nombre de piézomètre à développer et consultation des entreprises nationales spécialisées dans le développement des forages.	Les Entreprises de développement sont déjà connues.	34 piézo
A.3.1.2.3	Élaboration d'une liste de consultants	Le choix est motivé et signé	PV approuvé
A.3.1.2.4	Consultation	Commande signée par ord et coord	commande signée
A.3.1.2.5	Réception des offres et choix de l'Entreprise de développement.	Procédure de développement déjà connue par les ingénieurs.	PV d'analyse approuvé
A.3.1.2.6	Préparation de la lettre de commande, signée par Ord et Coord	PV de sortie signé sur terrain.	lettre signée
A.3.1.2.7	Démarrage des travaux et suivi permanent des opérations de développement par l'ANRH/DRC.	Suivi des travaux par l'ANRH / DRC	PV chantier
A.3.1.2.8	Signature des attachements, approbation de la facture pour paiement.	Approbation et paiement	attachements signés
A.3.1.4.1	Rationalisation du réseau piézométrique afin de conserver les ouvrages représentatifs et fonctionnels.	L'étude du réseau est faite	
A.3.1.4.2	Campagnes mensuelles de mesures pour les piézomètres équipés par le Programme.	Les relevés de mesure sont connus	
A.3.1.4.3	Campagnes semestrielles de collecte de mesures complémentaires sur les sites choisis dans l'action A.3.1.3.1.	Les relevés de mesure sont connus	
A.3.1.4.4	Mettre à jour l'information dans la base de données (BADGE)	Les données sont encodées et vérifiées	
A.3.1.4.5	Réactualisation des cartes piézométriques à partir des données actuelles et édition du rapport sur l'état de la nappe.	Les cartes sont tracées	

A3.2 Carte de vulnérabilité de la nappe à la pollution

A.3.3.1.1	Collecte et analyse des données existantes sur l'aquifère de la Mitidja	données existes au niveau de l'ANRH	données existes au niveau de l'ANRH
A.3.3.1.2	Détermination des sites les plus vulnérables (de la nappe de la Mitidja)	étude géologique de la Mitidja par l'ANRH	étude géologique de la Mitidja par l'ANRH
A.3.3.1.3	Récolte des données de la zone pilote (région El Harrach- Hamiz).	ANRH'données existes au niveau de l	ANRH'données existes au niveau de l
A.3.3.1.4	Etablissement d'un rapport et classement de tous les documents annexes dans une armoire réservée.	Rapport	armoire placée
A.3.3.2.1	Rédaction d'un CDC	CDC existe	CDC existe
A.3.3.2.2	Etablissement d'une liste de consultants	Le choix des consultants avec PV	liste approuvée
A.3.3.2.3	Consultation des experts (Appel d'offres)	lancer l'appel d'offres	offres reçues
A.3.3.2.4	Réception et analyse des offres avec choix.	Le choix est motivé et signé avec PV	choix approuvé
A.3.3.2.5	Préparation du contrat	Rapport	contrat approuvé
A.3.3.2.6	Etablissement de la lettre de commande et paiement	la lettre de commande	lettre signée
A.3.3.3.1	Diagnostic et analyse de l'existant	intervention de l'expert sous forme d'un rapport	
A.3.3.3.2	Validation du site en collaboration avec l'ANRH	choix du site avec PV	
A.3.3.3.3	Proposition d'une méthodologie générale appropriée aux sites choisis	résultat de l'étude sous forme d'un rapport	
A.3.3.3.4	Sortie sur terrain avec les responsables de l'activité	PV existe	
A.3.3.3.5	Rédaction d'un rapport et restitution	carte de vulnérabilité	
A.3.3.6.1	Achat d'une licence	facture	
A.3.3.6.2	Formation des ingénieurs au logiciel	ingénieurs formés	

A3.5 Amélioration des périmètres de protection des captages AEP

A.3.5.2.1	Collecte des données existantes	données existes au niveau de l'ANRH	données existes au niveau de l'ANRH
A.3.5.2.2	Proposition de sites	choix du site avec PV	
A.3.5.2.3	Etablissement d'un rapport	rapport	
A.3.5.3.1	Rédaction d'un CDC	CDC	
A.3.5.3.2	Etablissement d'une liste de consultants	choix des consultants avec PV	
A.3.5.3.3	Consultation des experts (Appel d'offres)	lancer l'appel d'offre	
A.3.5.3.4	Réception et analyse des offres avec choix.	Le choix est motivé et signé avec PV	
A.3.5.3.5	Préparation du contrat	Rapport	
A.3.5.3.6	Etablissement de la lettre de commande et paiement	lettre de commande	
A.3.5.4.1	Diagnostic et analyse de l'existant	intervention de l'expert sous forme de rapport	
A.3.5.4.2	Sortie sur terrain avec les responsables de l'activité	visite du site avec PV	
A.3.5.4.3	Validation du site en collaboration avec l'ANRH	choix du site avec PV	
A.3.5.4.4	Recommandations générales des sites choisis	rapport	

Coopération Technique Belge

A.3.5.4.5	Rédaction d'un rapport et recommandations	rapport	
A.3.5.5.1	Complément et recueil d'informations supplémentaires du site pilote suivant les recommandations de l'Expert.	action entreprise par l'ANRH	
A.3.5.5.2	Présentation et restructuration des données avec leurs classements	action entreprise par l'ANRH	
A.3.5.6.1	Analyse des données	action entreprise par l'expert sous forme de rapport	
A.3.5.6.2	Proposition d'une méthodologie générale appropriée aux sites choisis	étude / rapport	
A.3.5.6.3	Proposition de délimitation des périmètres de protection	résultat de l'étude avec PV	
A.3.5.6.4	Rédaction d'un rapport : Propositions et réglementation par rapport à la loi 2005	rapport	
A3.8) Recharge artificielle			
A.3.8.1.1	Collecte des données du site expérimental et visite du site	La zone est tracée sur carte.	La zone est tracée sur carte.
A.3.8.1.2	Étude de validation du site	Le CDC existe	Le CDC existe
A.3.8.1.3	Établissement d'un rapport et classement de tous les documents annexes dans une armoire réservée.	rapport	
A.3.8.2.1	Établissement d'un CDC	Le CDC existe	
A.3.8.2.2	Établissement d'une liste de consultants	PV existe	
A.3.8.2.3	Lancement de l'appel d'offre	lancer l'appel d'offre	
A.3.8.2.4	Réception et analyse des offres avec choix du consultant	Le choix est motivé et signifié avec PV	
A.3.8.2.5	Préparation du contrat d'entreprise	Commande signée par ord et coord.	
A.3.8.2.6	Établissement de la lettre de commande et paiement	Matériel opérationnel sur site	
A.3.8.3.1	Utilisation d'un Bulldozer et Poclain pour racler la vase du fond des bassins déposé suite aux différents remplissages	L'étude du réseau est faite	
A.3.8.3.2	Enlever la vase de l'intérieur du site expérimentale vers une décharge	Les relevés de mesure sont connus	
A.3.8.4.1	Faire une tranchée, en face de la vanne principale du site expérimental pour détourner l'eau de l'oued vers la conduite d'eau pour le remplissage des bassins (Utilisation d'un Poclain).	travaux sur terrain	
A.3.8.4.2	Intervention ponctuelle de l'engin pendant 2-4 jours pour s'assurer que le remplissage des bassins se fait correctement	travaux sur terrain	
A.3.8.5.1	Suivi permanent du niveau de la nappe pendant toute la durée du projet et après	compagne piézométrique	
A.3.8.7.2	Évaluation de la recharge de la nappe	bilan de la recharge de la nappe	
A.3.8.7.3	Évaluation économique du projet	bilan économique/ montant	
A3.9) Lutte contre l'intrusion saline par recharge de la nappe			
A.3.9.1.1	Collecte et analyse des données existantes	données existes au niveau de l'ANRH	données existes au niveau de l'ANRH
A.3.9.1.2	Proposition du site pilote	Choix du site/PV	Hamiz
A.3.9.1.3	Établissement d'un rapport et classement de tous les documents annexes dans une armoire réservée.	Rapport	armoire placée

A.3.9.2.1	Rédaction d'un CDC	CDC	CDC
A.3.9.2.2	Établissement d'une liste de consultants	choix BET à consulter/PV	liste existe
A.3.9.2.3	Consultation des experts (appel d'offre)	Lancer l'appel d'offre	appel d'offre lancé
A.3.9.2.4	Réception et analyse des offres avec choix.	Le choix est motivé et signifié/PV	
A.3.9.2.5	Préparation du contrat	rapport	
A.3.9.2.6	Établissement de la lettre de commande et paiement	lettre de commande	
A.3.9.3.1	Analyse de l'existant	intervention de l'expert avec rapport	
A.3.9.3.2	Validation du site en collaboration avec l'ANRH	choix du site	
A.3.9.3.3	Sortie sur terrain avec les responsables de l'activité	visite sur terrain /pv	
A.3.9.3.4	Étude de diagnostic et recommandation	Etude sous forme de rapport	
A.3.9.3.5	Rédaction d'un rapport et restitution	Rapport	
A.3.9.4.1	Rédaction d'un CDC	CDC	
A.3.9.4.2	Établissement d'une liste de consultants	liste des BET à consulter /PV	
A.3.9.4.3	Consultation des experts (appel d'offres)	lancer l'appel d'offre	
A.3.9.4.4	Réception et analyse des offres avec choix.	Le choix est motivé et signifié/PV	
A.3.9.4.5	Préparation du contrat	Rapport	
A.3.9.4.6	Établissement de la lettre de commande et paiement	lettre de commande	
A.3.9.5.1	Analyse de l'existant et éventuellement le rapport et les recommandations de diagnostic	diagnostic /rapport	
A.3.9.5.2	Sortie sur terrain avec les responsables de l'activité	visite sur terrain	
A.3.9.5.3	Étude de lutte contre l'intrusion marine	Etude proposée par l'expert	
A.3.9.5.4	Rédaction d'un rapport et restitution	les méthodes de lutte sont connues	
	A3.13 Lutte contre les fuites		
A.3.13.1.1	Choix d'un réseau représentatif	Le réseau est connu	choix définitif
A.3.13.1.2	Recueil des données des plans des réseaux	Données disponible au niveau de l'ADE	données connues
A.3.13.1.3	Recueil des données : situation des abonnés, derniers relevés de compteurs	rapport de l'ADE	chiffres connus
A.3.13.1.4	Désignation d'un comité de suivi sur terrain	rapport de l'INPE	ADE et DHW
A.3.13.2.1	Etablissement d'un appel d'offres pour désignation d'un bureau d'études, afin d'établir les documents graphiques manquant par enquête sur le terrain.	Tous les plans du réseau existent	CDC existe
A.3.13.2.2	Consultation des bureaux, analyse des offres et commande.	le choix est motivé et signifié/PV	choix approuvé
A.3.13.2.3	Suivi des enquêtes sur le terrain, des tracés, réception des plans, approbation de la facture et paiement.	le suivi par l'ADE le paiement par la DP/facture	paiement effectué
A.3.13.3.1	Achat d'un équipement de repérage : description du matériel nécessaire (détecteur de métal)	Tous les nœuds sont connus	non acheté

A.3.13.3.2	Repérage et contrôle de tous les nœuds du réseau, report sur plan	travaux du BET sur terrain/sous forme de plans	plans approuvés
A.3.13.3.3	Repérage et contrôle des conduites (sondages éventuels), report sur plan	travaux du BET sur terrain	plans approuvés
A.3.13.4.1	Repérage, contrôle et remplacement des compteurs abonnés	Tous les compteurs sont changés	tous compteurs remplacés
A.3.13.5.1	Recensement des consommateurs par types (familial, industriel, gros consommateurs,	Les tableaux de calculs, bilans et schémas existent	effectué par l'INPE
A.3.13.5.2	Tracé d'un schéma du réseau avec indication et localisation des consommations (compteurs) connues (volumes produits, consommés, perdus, ...).	plan réalisé	plan existe dans mapinfo
A.3.13.5.3	Etablissement d'un tableau de calcul des consommations moyennes.	Bilan	tableau excel
A.3.13.5.4	Etablissement du bilan général de fonctionnement du réseau	Bilan	tableau excel
A.3.13.6.1	Etablissement des termes de référence de la mission du consultant et rédaction du dossier d'appel d'offres :	Le consultant et désigné, son rapport est déposé	CDC existe
A.3.13.6.2	Analyse des offres reçues, rédaction de la lettre de commande	le choix est motivé et signifié	choix approuvé
A.3.13.6.3	Réception des prestations du consultant, approbation de leurs factures, paiement.	validation et paiement	
A.3.13.7.1	Etude (en collaboration avec le consultant pour le premier réseau), de la sectorisation optimale et de l'implantation des vannes de sectionnement et des compteurs,	Etude	
A.3.13.7.2	étude de la stratégie de sectionnement	Etude	
A.3.13.8.1	Mise en place des moyens matériels et humains		
A.3.13.8.2	Détermination des vannes à installer, achat des vannes, achat d'un débitmètre	achat du matériel	
A.3.13.8.3	demande d'autorisation de voirie	autorisation	
A.3.13.8.4	Détermination des compteurs à installer, achat des compteurs	achat du matériel	
A.3.13.8.5	Installation des vannes et compteurs sur chantier	travaux d'installation	
A.3.13.9.1	test par zone :	Test	
A.3.13.9.2	Bilan par zone et diagnostic général:	Bilan	
A.3.13.10.	Définition du matériel adapté et rédaction du CDC (sur base de l'analyse du consultant)	sur intervention de l'expert	
A.3.13.10.	Procédure d'achat du matériel de détection, préparation de la commande	achat du matériel	
A.3.13.10.	réception et paiement du matériel de détection	Réception et paiement	
A.3.13.11.	Détection avec l'aide du consultant (premier tronçon).	action sur terrain en présence du l'expert	
A.3.13.11.	Réparations (premier tronçon)	travaux sur terrain	
A.3.13.11.	Détection avec l'aide du consultant (deuxième tronçon).	action sur terrain	
A.3.13.11.	Réparation (deuxième tronçon)	travaux sur terrain	
A.3.13.11.	Détection sans l'aide du consultant (premier tronçon).	action sur terrain en présence du l'expert	
A.3.13.12.	bilan économique et technique par l'INPE	Bilan économique	
A.3.13.13	Acquisition d'un logiciel de veille	outil de surveillance	

6 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

6.1 Efficience

Respect du timing pour les résultats

Les activités sont elles exécutées à temps

Certaines activités évoluent dans les délais, mais la plupart ont connu un démarrage tardif et ont évolué lentement. L'année 2008 a cependant vu le vrai démarrage de huit (8) activités, qui sont maintenant en phase active, surtout les activités du résultat 2 (formation des formateurs) et du résultat 3. L'activité 1.1 (SIG opérationnel du résultat 1) a aussi démarré et connaît un bon avancement.

Mais les activités clé (stratégie globale et plan de gestion) ne peuvent pas être démarrées avant le diagnostic des stratégies existantes dont l'étude est encore en cours.

L'atteinte des résultats est-elle compromise par un éventuel retard

Un effort particulier doit être fait pour faire avancer les activités clés du résultat 1, qui sont situées sur le chemin critique du planning. L'atteinte du résultat 1 du Programme n'est pas compromise, même si un léger retard est prévisible pour l'élaboration du plan de gestion.

L'objectif des actions pilotes est surtout de sensibiliser à la démarche GIRE (plus que d'obtenir le résultat pratique attendu pour chacune d'elle). Pour cette raison, les actions pilote peuvent être réalisées en milieu ou en fin de période d'activité du Programme, sans compromettre le résultat principal recherché. Néanmoins, il sera difficile de réussir toutes les activités dans le délai imparti au Programme.

Moyens engagés dans l'exécution des activités

Les moyens peuvent-ils être affectés de manière plus optimale ?

Les moyens humains affectés à la Direction du Programme ont été augmentés en 2009 par le recrutement d'un Assistant technique National en hydraulique (en Juillet 2009) d'une part et par le détachement de 2 ingénieurs supplémentaires de la DEAH du Ministère (vers le mois de Mai 2009) d'autre part. Avec le coresponsable, c'est donc une équipe de 5 personnes qui est maintenant en place.

Le siège de la direction du programme, initialement à Baraki (dans les locaux de l'ONA) a été transféré au Ministère des Ressources en eau où quatre (4) bureaux ont été attribués.

Un réseau intranet a été réalisé et fonctionne assez bien. Les moyens informatiques sont pour le moment suffisants mais il faut envisager l'achat de nouveaux ordinateurs en prévisions du recrutement des 2 ATN manquants.

Quelle est la qualité des activités ?

Le suivi des activités, après un début qui a semblé satisfaisant, se fait maintenant par intermittence et sans enthousiasme particulier de la part des intervenants opérationnels.

La mise en place d'une organisation interne de la direction du programme, avec une répartition et une définition des tâches de chacun des membres, devrait clarifier les prérogatives et améliorer la gestion du projet.

Le modèle organisationnel du projet est-il jugé positif ?

La cogestion au niveau de la Direction du Programme, chargée d'initier et d'animer les activités, cherche encore son équilibre, surtout au niveau de la manière dont elle se présente devant ses interlocuteurs.

L'apport des Comités de pilotage est déterminant pour la circulation de l'information et l'adhésion du MRE aux objectifs et résultats du Programme.

Il reste à clarifier les prérogatives des comités de pilotage et à rappeler celles des chefs de projets des intervenants opérationnels.

Le rôle des comités de pilotage ne consiste pas seulement à faire circuler l'information du programme vers la hiérarchie, mais surtout à jouer le rôle qui leur est dévolu dans le DTF.

Les activités peuvent elles être exécutées de manière plus optimales ?

Toutes les activités ont à gagner dans une plus grande transversalité des informations produites (et des informations exploitées). La transversalité est un défi bien mesuré par le Ministère, dans lequel le Programme doit essayer de jouer un rôle.

La force du Programme tel qu'il se présentait au début de l'année 2008 résidait dans l'équipe des chefs de projet (appartenant aux différents intervenants opérationnels), fortement motivée et unie autour d'un objectif commun. Cette équipe constituait une amorce de transversalité, indispensable pour réaliser une gestion intégrée.

La fin de l'année 2008 trouve cette équipe plutôt dispersée et démotivée, alors qu'elle est au centre de l'organisation prônée par le DTF. Il est impératif de rétablir la confiance et l'enthousiasme de ses membres. L'année 2009 n'a pas amélioré cette situation ; des lourdeurs sont constatées dans le traitement des dossiers qui sont à leur charge (établissement des cahier des charges et leur validation, procédures de passation des marchés, lancement des consultations, analyse des offres...) ; ceci est valable surtout pour certains intervenants (ONID entre autres).

Il faut peut être impliquer d'avantage la direction du programme dans ces tâches par la création de commissions ADHOC spécifique pour procéder au moins à la validation des cahier des charges et à la publication des appels d'offres.

Du point de vue technique, il aurait été préférable de regrouper les activités 1.2 (diagnostic des stratégies existantes), 1.3 (définition d'une stratégie globale) et 1.4 (plan de gestion) dans une seule étude à confier au même consultant.

Taux de réalisation des indicateurs de résultats

Quel est le taux de réalisation des indicateurs de résultats ?

Le taux de réalisation des activités est plus faible que prévu dans le DTF, et que prévu dans le planning N-1.

Les activités contribuent-elles à la réalisation des résultats planifiés

Des activités nouvelles ont été apportées au Programme (comme les classes d'eau, le Comité de communication, ...). D'autres ont été modifiées (comme la gestion en temps réel des barrages et la réutilisation des eaux usées). Certaines ont été supprimées (modèle quantitatif de la nappe déjà réalisé par un autre bailleurs de fonds, ce qui prouve qu'une coordination est nécessaire).

Il y a aussi des activités qui n'ont pas pu être entamées à cause de divergences sur leur opportunité par des responsables du Ministère.

Mais d'une manière générale, les activités cadrent bien avec l'objectif spécifique à atteindre et les résultats planifiés.

L'efficience du Projet peut-elle être améliorée et comment ?

Comme mentionné plus haut, c'est surtout au niveau de force de travail de l'équipe de Direction du programme, et au niveau de la motivation de l'équipe des chefs de projet décentralisés ainsi que l'implication des coordinateurs des comités de pilotage qu'il y aurait des progrès à faire pour améliorer l'efficience du projet.

6.2 Efficacité

Taux de réalisation des indicateurs de l'objectif spécifique.

Quelle est la réalisation des indicateurs de l'objectif spécifique ?

Le rapport annuel 2008 avait indiqué que : « La réalisation des indicateurs de l'objectif spécifique fait apparaître assez normalement qu'aucun résultat n'est attendu avant la troisième année. Les activités 1.1 et 1.2 sont très avancées. Le plan de gestion ne sera vraisemblablement pas acquis au bout de la troisième année, mais le retard ne devrait pas affecter le Projet ».

En réalité, à part les activités 1.1 (résultat 1), 2.1 (résultat 2) et 3.1, 3.1.6 (résultat 3), aucun ne sera terminé (prévisionnellement) avant la quatrième année.

Le résultat 1.2 a accusé beaucoup de retard et le contenu accusé de graves lacunes qui pourraient le rendre peu exploitable. Le dossier a été remis en Janvier 2010 et il est en cours d'examen.

Les activités cle du programme (1.3 et 1.4) sont tributaire de l'étude de l'activité 1.2 et n'ont pas encore débutées à fin 2009.

Les activités du résultat 3 ne seront pas terminées à la l'échéancier du programme.

Les résultats contribuent-ils à l'objectif spécifique ?

Toutes les activités du Programme, pour les résultats 1, 2 ou 3, contribuent directement à l'objectif spécifique.

L'efficacité du projet peut-elle être améliorée et comment ?

Oui beaucoup :

- Avec le recrutement des 2 ATN manquants,
- Avec la mise en place de l'assistance par intermittence
- Et surtout : avec la mise en place de l'expert en backstopping
- Avec la participation active des coordinateurs des comités de pilotage
- Avec la sensibilisation des directeurs centraux du ministère
- Avec la sensibilisation des directeurs généraux de intervenants opérationnels

Autres facteurs ayant une incidence sur l'objectif spécifique

Les facteurs externes influencent-ils l'objectif spécifique ?

Pas de facteurs externes significatif, en dehors des incertitudes (très peu maîtrisables) liées aux effets des changements climatiques sur le bassin.

Y a-t-il des effets secondaires positifs ou négatifs ?

D'après le rapport 2008 « La transversalité qui s'installe est un effet positif déjà cité ». Le nouveau coresponsable n'a pas remarqué cette transversalité aussi bien à l'intérieur des structures du Ministère qu'avec les acteurs extérieurs (Ministère de l'environnement, de l'Agriculture, de l'Industrie .) ; en fait il y a de part et d'autre d'énormes réticences et même résistances pour mettre en place cette transversalité.

Satisfaction des groupes cibles quant aux résultats

Quelle est la nature des groupes cibles concernés ?

Les groupes cible sont :

- L'ensemble des habitants du bassin (touchés notamment par les classes d'eau, et les messages radio, et, à terme, par l'amélioration du service de l'eau (à ce sujet, on peut citer l'exemple des habitants de la ville de El Affroun, qui pourront très

vraisemblablement profiter d'une distribution H24 après la campagne de détection des fuites, au lieu d'une distribution de 7 à 13 heures comme actuellement).

- Les agriculteurs et irrigants (encore trop peu touchés vu la non-disponibilité actuelle du Comité de bassin). Ce groupe cible sera l'objet presque exclusif des travaux des nouveaux collaborateurs du Programme qui seront recrutés en 2010).
- Les industriels (touchés par l'ABH)
- Les acteurs du secteur de l'eau. (touchés par toutes les activités du programme)

Les groupes cibles ont-ils accès au résultat produit ?

Il n'y a pas encore de résultat produit en rapport avec l'objectif spécifique (plan de gestion).

Mais certaines activités achevées comme la télétransmission des barrages, la mise en place des équipements des piézomètres, la détection des fuites comme ou en cours les classes d'eau, donnent déjà des résultats positifs et concrets qui sont appréciés par les groupes cibles.

Aussi un atelier de sensibilisation aux techniques d'irrigation économisatrices d'eau ont été initiées et ont eu un bon impact sur le public cible (les agriculteurs et leurs associations).

Malheureusement, la formation des formateurs qui a eu lieu n'a pas donné les résultats escomptés.

Se servent-ils de ces résultats ?

Pour la formation des formateurs, pas à ce jour.

Pour la gestion des barrages, oui.

Le projet répond-il à leurs problèmes et priorités ?

L'eau est une priorité pour tous dans le bassin algérois. Une bonne gestion de l'eau devrait améliorer sa qualité et sa disponibilité, ce qui correspond à un réel besoin de tous. Par ailleurs, le Programme se montre toujours très attentif aux besoins exprimés par les groupes cible, de façon à pouvoir adapter ses actions si nécessaire.

6.3 Durabilité

Il est important de préciser ici que le Programme est considéré par tous comme un projet pilote appliqué à une région du territoire, mais destiné à être répliqué ailleurs en cas de succès. La durabilité est inscrite dans chacune des démarches du Programme, dans la mesure où le souci de « répliquabilité » est toujours présent, afin de faire en sorte que les méthodes et les démarches mises au point soient mémorisées dans les institutions partenaires.

L'activité 3.16 (Gestion dynamique des barrages – 4 barrages) a été totalement appropriée et a déjà connu un début de réplique puisque le Ministère des Ressources en Eau a autorisé l'ANBT (Intervenant opérationnel), a dégagé un investissement important pour reproduire l'activité au niveau de tous les barrages d'Algérie.

Les processus de développement lancés dans le Projet.

Des processus de développements ont-ils été entamés ? intégration locale ? plan d'intégration ?

Comme mentionné plus haut, le projet travaille dans le cadre de ses accord-cadre signés avec les organismes sous tutelle du MRE, chacun spécialisés dans un secteur technique des ressources en eau. Tout ce que le Programme initie est réalisé au travers de ces organismes, appelés « intervenants opérationnels » dans le DTF. Les Comités de pilotage amplifient cette intégration, en la répercutant au niveau des Directions du MRE.

Il est clair que lorsque le Programme prendra fin, les processus mis en route pourront (et devront) continuer. C'est d'ailleurs la vocation du programme, à laquelle chacun est très attentif ici : être un projet pilote dont la démarche sera reproduite ailleurs.

Le programme a aussi été intégré dans celui du Ministère (en ce qui concerne le Plan National de l'Eau – PNE, en cours dans le cadre du programme EAU 1 de l'UE ; et en ce qui concerne la base de données SIG)

Responsabilité des partenaires ?

L'instance partenaire participe t-elle à la mise en oeuvre ?

Les personnes ressources désignées dans les organismes partenaires sont très actives dans le projet, et forment une équipe soudée grâce aux stages de formations à la GIRE qu'elles ont suivies. Mais il y a aussi des rivalités et des mécontentements avec les éléments (surtout les coordinateurs des comités de pilotage) qui n'ont pas bénéficié de ces formations.

Il y a encore des insuffisances de coordination entre les comités de pilotage et les intervenants opérationnels ainsi qu'une incompréhension du rôle des comités de pilotage qui ne sont pas seulement une courroie de transmission d'informations de l'aval vers l'amont mais aussi une structure d'animation et de coordination des activités des organismes sous leur tutelle ainsi que l'animation des organismes extérieurs au secteur des ressources en eau (voir DTF).

Il faut faire remarquer que le Programme est encore trop mal connu au sein du Ministère. Le fait de lancer des campagnes d'information sur le Programme, sur ses objectifs et ses premiers résultats devraient être considéré par tous comme une urgence.

Une plus grande participation du Ministère à la mise en oeuvre du Programme en découlera naturellement.

Prend-elle des mesures pour reprendre le Projet ?

Le programme est à sa troisième année de réalisation, et il est probablement prématuré de prendre des mesures pour la reprise du projet. Un programme qui vise à mettre en place un plan de gestion s'inscrit forcément dans la durée, et chaque action est menée avec le souci de sa pérennité.

Toutefois, le renforcement des capacités de maîtrise de la gestion de l'eau reste un objectif à développer.

Les partenaires respectent-ils leurs engagements ?

La grande majorité des actions entreprises avec les intervenants opérationnels pour la réalisation d'activités du programme donne lieu à une participation active et sérieuse du partenaire.

Toutefois, certains partenaires (direction de la DAPE du Ministère, en charge des activités d'assainissement) ainsi que l'ONID (intervenant opérationnel pour les activités liées à l'hydraulique agricole) et l'ENSH (Ecole supérieure de l'hydraulique, en charge des activités de formation 1.2 et 1.3) ne semblent pas vouloir collaborer franchement.

Conditions de durabilité

Des moyens sont-ils disponibles pour poursuivre le projet une fois celui-ci clôturé ?

Il est évidemment prématuré de le dire, mais tout laisse penser que ce pourrait être le cas si le plan de gestion donne des résultats.

Oui pour certaines activités spécifiques (gestion de barrages, équipements des piézomètres, classes d'eau, observatoire de l'Eau).

Non pour d'autres (formation des formateurs qui ne semblent pas vouloir (ou pouvoir) jouer leur rôle.

Pour le résultat spécifique dans son ensemble, il faut attendre la mise en place du plan de gestion pour en évaluer les conséquences.

Une formation institutionnelle est elle prévue pour l'Instance partenaire ?

Un renforcement des capacités est-il en cours ?

Le Programme prend en charge plusieurs formations qui concernent l'ensemble du MRE. Les personnes ressources des organismes ont été formées, et leurs compétences pourront être utiles dans d'autres bassins à la fin du Programme.

Actuellement, les personnes ressources formées par le programme ne sont pas opérationnelles.

Le renforcement des capacités est au cœur du Programme, puisque toutes les actions sont menées par des Ingénieur(e) s algérien(ne) s qui, souvent, s'initient aux procédures de marché ou aux méthodes de travail en groupe à l'occasion de ce Projet.

Un renforcement des capacités en ce qui concerne l'encadrement organisationnel de la DP et l'encadrement technique des activités est souhaité.

Modalités du Projet

Le Projet est-il lié à des conditions imposées par le donateur ?

Non

Le principe de l'aide déliée est-il respecté ?

Oui: cogestion

Les modalités d'exécution sont-elles favorables à la durabilité ?

En principe oui ; dépend de la volonté des décideurs.

La modalité d'aide est-elle favorable à la durabilité

Idem précédent.

7 MESURES ET RECOMMANDATIONS

7.1 Synthèse des critères d'appréciation

Les paragraphes précédents expriment que le projet est, du point de vue de l'efficacité, en retard sur les prévisions du DTF, sans que ce retard ne compromette la qualité des activités ni l'objectif spécifique. Comme souvent, la première moitié du délai imparti au Programme voit aboutir les efforts de mise en place des structures nécessaires à son efficacité, et la seconde moitié verra le rythme des résultats atteints s'accélérer.

Du point de vue de l'efficacité, par une plus large acceptation du Programme par tous les acteurs (décideurs, comités de pilotage, intervenants opérationnels, collaboration des acteurs externes sur initiative du MRE) du MRE, ce qui pourra se faire par une meilleure communication. Ce dernier point sera étudié avec l'expert en backstopping et l'assistant intermittent du programme qui débiteront leurs activités en 2010.

Du point de vue de la durabilité, satisfaisant si les personnes en place (et les personnes ressource) sont motivés par leur travail (et pas seulement par des formations à l'étranger) et conservent leurs postes jusqu'au bout du Programme et au-delà.

7.2 Recommandations

Les recommandations à faire concernent celles qui ont été formulées par les experts d'évaluation à mi parcours et se résument comme suit :

CONSTAT	RECOMMANDATIONS
<p>1. CCL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contenu du Rapport d'évaluation à mi parcours de Mars 2009 : recommandations formulées pour le CCL 	<ul style="list-style-type: none"> - Position explicite du CCL à ce sujet à demander au prochain CCL
<p>2. Direction du Programme (DP)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'équipe de la DP devient trop grande, les activités et relations partenariales trop diverses pour être gérées sans une répartition plus explicite des tâches et des responsabilités de chacun - La réorganisation de l'équipe doit tenir compte de l'équipe complète - Outils de planification non opérationnels ou inexistants - Mécanismes de planification à mettre en place - Informaticien 	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement des 2 ATN prévus dans le DTF - Affectation d'un ingénieur supplémentaire, si possible de la DAPE pour les activités d'assainissement - Recrutement d'un assistant administratif pour les tâches de logistique - Organigramme proposé (voir annexe) - Faire une répartition des tâches par binôme : 1 ATN responsable et 1 ingénieur délégué d'appui - Agenda digital commun (« agenda de groupe ») - Tableau de bord par activité - Renouveler le contrat de l'informaticien après avoir défini ses tâches dans la DP

7.3 Les recommandations à soumettre au CCL

Modification de la dénomination de l'activité 3.09 :

Il a été proposé au CCL d'accepter la modification du nom de l'activité 3.9 comme suit :

- Ancien nom : 'Lutte contre l'intrusion saline par recharge de la nappe à partir des eaux usées épurées'
- Nouvelle dénomination : 'Lutte contre l'intrusion saline'

Transfert de l'activité 1.07 'Schéma directeur d'assainissement/épuration du Mazagran' de la DAPE à la DEAH

Par sa lettre 140/DAPE/MRE/2009, monsieur le directeur de l'assainissement et de la protection de l'environnement du ministère signifie qu'il n'est plus favorable à la poursuite de cette activité. La direction du programme propose donc au CCL de transférer cette activité à la DEAH puisque cette structure est en charge des 'schémas directeur et régionaux' dans le secteur de l'eau.

Revalorisation de l'activité 3.16 « Gestion dynamique des barrages »

L'activité intitulée « Développer et tester une méthodologie en temps réel et dynamique des barrages » a connu un premier développement par la création aux barrages de Boukourdane et de Bouroumi de système de télétransmission des données du barrage par SMS, avec les dispositifs de réception et d'affichage des messages au siège de l'ANBT à Alger. Le système a été complété par un dispositif d'encodage et d'archivage de l'historique des barrages, pour que l'ensemble des données puisse être consultées par réseau.

Le système de télétransmission a été étendu aux barrages de Khedarra et Hamiz.

Un dispositif de répétition des informations et des affichages est envisagé vers le MRE.

La suite de cette activité a consisté à établir des termes de références (TDR) pour définir une méthodologie de gestion dynamique en temps réel appliqué au barrage de Boukourdane (modèle mathématique), et d'installer si nécessaire des stations de mesures automatiques de pluviométrie et hydrométrie.

L'ensemble des actions déjà entreprises a entraîné les dépenses suivantes (sur budget de la contribution belge de cette activité), avant dispositif de réplique des informations au MRE:

Budget de l'activité : 313.333 Euros
Contribution belge : 230.000 Euros

Dépenses engagées:-

Télétransmission Bouroumi Boukourdane :	-51.300 Euros
Télétransmission Hamiz Keddarra	-40.426 Euros
Archivage de l'historique	-14.610 Euros
Rack de mise en réseau	-7.290 Euros

Solde 116.374 Euros

Le solde se révélera insuffisant pour réaliser la suite du Programme, chiffrée comme suit (voir le DTF de l'extension du programme, paragraphe 1.6.4.2):

Expertise internationale	56.000 Euros
Expertise nationale (partie de 81.600)	41.600 Euros
Equipement de mesure et systèmes d'énergie	52.400 Euros
Formation	15.000 Euros
Réplication des données vers MRE (estimation)	20.000 Euros

185.000 Euros

La déficrit prévisible sur le budget est donc de 68.600 Euros

Parmi toutes les activités prévues, celle qui concerne la détection des fuites dans les réseaux urbains est celle qui dispose du plus gros budget (soit 439.000 Euros). L'action est engagée depuis 2006 sur la ville de El Affroun, et l budget actuellement estimé pour cette ville est le suivant :

Préétudes et topo	40.000 Euros
Consultance internationale	50.000 Euros
Travaux sur le réseau	20.000 Euros
Achat de l'équipement de détection	70.000 Euros

180 000 Euros

Si une deuxième ville est traitée de la même façon, le budget sera le même, sauf qu'il ne faudra pas acheter l'équipement de détection, puisqu'il fera déjà partie du matériel de l'ADE. On peut donc prévoir que la réalisation de la détection des fuites dans 2 agglomérations du bassin coûtera 290.000 Euros, alors que le budget total est de 439.000 Euros.

La Direction du Programme propose donc de prélever 70.000 Euros sur le budget A/R3/BL13 (eau potable : lutte contre les fuites), et de l'affecter au budget A/R3/BL16 (Développer et tester une méthodologie en temps réel et dynamique des barrages).

Cette disposition n'entraînera pas de conséquence pour la bonne exécution de l'activité de détection des fuites.

Regroupement des activités 1.03 et 1.04

Les activités 1.03 (stratégie globale de gestion et d'utilisation de la ressource) et 1.04 (plan de gestion) représentent les activités clé du programme. Elles sont intimement liées entre elles et devraient être élaborées par le même consultant. En effet, il ne semble pas logique qu'un consultant établisse la stratégie et qu'un autre élabore le plan de gestion.

Pour cette raison, nous proposons, pour des raisons pratiques de procédure de passation de marchés, de regrouper ces 2 activités pour établir un seul marché. Dans ce cadre, les activités pourraient être divisées en 2 lots distincts.

Inscription de l'ENSH comme intervenant opérationnel

Le CCL a décidé de considérer l'ENSH comme intervenant opérationnel à part entière du Programme, et une convention cadre de coopération lui a été établie dans le cadre de l'activité 2.2 (formation des cadres) en Août 2009.

Cette institution n'a toutefois pas fourni au 31.12.2009 de propositions financières pour établir le contenu du programme de formation

8 Nouveau planning (année n+1)

8.1 Planning des activités de l'année N+1

ALG 0900711
GIRE ALGERIENS
Budget annuel 2009

Description de l'activité	Année 2008		Année 2009		Année 2008		Année 2009		Année 2010		Année 2011	
	Oct	Nov										
5. Mandat de Procurement												
1.1 Installation de l'équipement												
1.2 Recouvrement des dépenses pour l'entretien du plan de gestion												
1.3 Recouvrement des dépenses relatives aux dépenses												
ACTIVITES DU RESULTAT 2												
5. Mandat de Procurement												
1.1 Recouvrement des dépenses												
1.2 Installation des ponts, des barrières et des sites existants												
1.3 Elaboration d'une stratégie globale de gestion et d'entretien des ouvrages												
1.4 Elaboration du plan de gestion												
1.5 Préparation du plan de gestion												
1.6 Mise en ligne et validation de l'information												
1.7 Schéma directeur d'évaluation du bassin de Méziane												
8. Mise en place d'un observatoire du bassin												
ACTIVITES DU RESULTAT 3												
3. Maintenance, amélioration et promotion des services de la GIRE												
3.1 Stage de formation de managers / personnels managers												
3.2 Formation des décideurs et responsables aux concepts et outils de la GIRE												
3.3 Formation des cadres techniques et du temps de travail à la GIRE												
3.4 Coopération et jumelage techniques												
3.5 Formation de services de soutien de la GIRE												
3.6 Appui technique d'organisations professionnelles												
3.7 Préparation du Comité de Bassin Hydrographique												
ACTIVITES DU RESULTAT 4												
4. Actions d'assistance technique de l'Association de l'AMH à la Région Algérienne												
4.1 Renforcer un pays												
4.2 Renforcer un pays												
4.3 Renforcer un pays												
4.4 Renforcer un pays												
4.5 Coûts de gestion opérationnelle de la GIRE												
4.6 Renforcement des capacités												
4.7 Renforcement de la gestion des actifs, des infrastructures et des services												
4.8 Renforcement des capacités												
4.9 STIP EU/7 petite centrale												
4.10 STIP EU/7 petite centrale												
4.11 STIP EU/7 petite centrale												
4.12 Technologies d'irrigation												
4.13 Assistance technique AGP												
4.14 Coûts des STIP												
4.15 Formation de l'irrigation												
4.16 Développement d'une méthode de gestion en complément de la demande des hommes												
4.17 La petite et moyenne irrigation												
4.18 Les grands périmètres irrigués												

■ Coopération au DTF ■ Coopération FID 2009 * * * * * Travail — Assistance technique

Le planning présente l'avancement prévu des activités jusqu'à la fin du Programme. Les détails sont donnés par activité sur les fiches d'activités et sur les planning annexés (voir ci-après annexe 1).

8.2 Planning financier

PLANNING Q4 2008 (Budget D01)																		
Lignes budgétaires		Mode	2007	Q1-2008	Q2-2008	Q3-2008	Q4-2008	Total 2008	Q1-2009	Q2-2009	Q3-2009	Q4-2009	Total 2009	2010	2011	Total 5 ans	Solde	% Exécution
01 Elaboration du Plan de gestion intégré du bassin côtier OZA			45 985,55	2 036,41	3 028,26	3 575,52	43 000,00	51 640,19	84 500,00	45 500,00	105 500,00	84 500,00	320 000,00	361 000,00	231 500,00	1 029 225,74	2 014,26	99,8%
01 Développement d'un SIG opérationnel	COGEST		1485,04	814,53	1433,77	1289,61	1500,00	5 017,91	16 500,00	15 000,00	35 000,00	15 000,00	81 500,00	5 000,00	28 500,00	121 502,95	397,05	99,7%
02 Identification des problèmes, des besoins et des stratégies existantes	COGEST		429,39	18,57	-	1778,84	40 000,00	41894,41	40 000,00	21 000,00	-	21 000,00	61 000,00	-	28 500,00	193 323,80	-9 073,80	105,6%
03 Elaboration d'une stratégie globale de gestion et d'utilisation des RE	COGEST		-	-	-	-	-	-	5 000,00	5 000,00	5 000,00	15 000,00	45 000,00	40 000,00	115 000,00	350,00	-	98,2%
04 Elaboration du plan de gestion	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	-	-	21 000,00	16 000,00	25 000,00	86 000,00	640,00	-	99,3%
05 Adaptations et révisions régulières du plan de gestion	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18 000,00	18 000,00	36 000,00	-	-	100,0%
06 Mise en ligne et diffusion de l'information	COGEST		43 171,12	1106,32	1594,49	527,06	1500,00	4 727,87	10 000,00	4 500,00	14 500,00	14 500,00	43 500,00	18 000,00	9 000,00	118 398,59	101,01	98,9%
07 Schéma directeur d'épuration/assainissement du bassin du Mazafran	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	-	30 000,00	15 000,00	45 000,00	75 000,00	120 000,00	-	-	100,0%
08 Mise en place d'un observatoire du bassin	COGEST		-	-	-	-	-	-	13 000,00	200 000,00	-	-	13 000,00	200 000,00	116 000,00	329 000,00	9 000,00	97,3%
02 Information, sensibilisation et formation des acteurs de la GIRE			79 910,14	790,80	293,91	1 192,25	3 900,00	6 176,95	3 350,00	42 900,00	233 900,00	153 900,00	434 050,00	172 500,00	55 000,00	747 637,09	11 512,91	98,5%
01 Stage de formation de 10 formateurs / personnes-ressources	REGIE		76 710,91	-	-	-	-	35,19	-	-	-	-	28 000,00	-	104 710,91	-160,91	-	100,2%
02 Formation des délégués et responsables aux concepts/outils de la GIRE	COGEST		1737,69	-	-	35,19	-	-	20 000,00	-	32 000,00	32 000,00	84 000,00	32 000,00	22 000,00	139 772,87	1227,13	99,1%
03 Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain à la GIRE	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	20 000,00	71 000,00	71 000,00	162 000,00	71 000,00	247 000,00	2 300,00	-	99,1%
04 Colloques et journées thématiques	COGEST		104,18	293,91	1 157,06	3 000,00	4 656,15	2 000,00	2 000,00	90 000,00	71 000,00	71 000,00	195 000,00	10 000,00	9 000,00	119 555,15	-25,15	100,2%
05 Formation de jeunes via des stages auprès des acteurs de la GIRE	COGEST		-	-	-	900,00	900,00	1 350,00	800,00	900,00	900,00	900,00	4 050,00	5 000,00	5 000,00	14 550,00	50,00	99,7%
06 Appui à l'émergence d'organisations professionnelles	COGEST		-	-	-	-	-	-	10 000,00	48 000,00	-	-	58 000,00	49 000,00	107 000,00	2 000,00	-	98,2%
07 Réunions d'information du Comité de Bassin Hydrographique	COGEST		1461,54	686,61	-	-	686,61	-	-	2 000,00	-	-	2 000,00	5 000,00	5 000,00	14 648,15	635,05	68,8%
03 Actions-pilotes dans l'hydrosystème de la Mitidja			919,56	22 354,69	17 989,04	139,26	114 000,00	152 615,27	202 000,00	10 000,00	90 000,00	559 000,00	867 000,00	1 339 000,00	712 500,00	3 066 698,95	125 251,15	95,9%
01 Amélioration et optimisation de l'équipement du réseau piézométrique	COGEST		-	-	-	-	25 000,00	25 000,00	85 000,00	-	-	-	85 000,00	-	110 000,00	-60 000,00	-	220,0%
02 Evaluation/maitrise des périmètres irrigués	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	-	10 000,00	80 000,00	90 000,00	25 000,00	9 000,00	124 000,00	5 000,00	96,1%
03 Cartes de vulnérabilité de la nappe à la pollution	COGEST		-	-	-	-	-	-	10 000,00	-	10 000,00	10 000,00	30 000,00	11 000,00	41 000,00	-1 250,00	-	103,1%
04 Stratégie de protection de la nappe contre la pollution agricole	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000,00	20 000,00	41 000,00	101 000,00	2 250,00	-	97,8%
05 Amélioration des périmètres de protection des captages AEP	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000,00	40 000,00	41 000,00	101 000,00	1 600,00	-	95,5%
06 Outils de gestion quantitative des eaux de la nappe	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000,00	20 000,00	35 000,00	-	67 450,00	-	0,0%
07 Diagnostic de la pollution des oueds (Mazafran, El Hrach) - Réduction	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	10 000,00	-	10 000,00	50 000,00	140 000,00	50 000,00	240 000,00	38 500,00	96,2%
08 Recharge artificielle des nappes à partir des eaux de surface	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	10 000,00	-	50 000,00	70 000,00	100 000,00	100 000,00	270 000,00	41 000,00	96,8%
09 Lutte contre l'intrusion saline par recharge de la nappe à partir des EUU	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	-	10 000,00	30 000,00	30 000,00	60 000,00	130 000,00	6 000,00	-	95,6%
10 Evaluation des systèmes de traitements des EUU à petite échelle	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	-	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	80 000,00	-	-	100,0%
11 Evaluation de dispositifs de réutilisation pour l'agriculture des eaux usées	COGEST		-	-	-	139,26	139,26	25 000,00	-	-	20 000,00	45 000,00	100 000,00	100 000,00	245 139,26	7 360,74	-	97,1%
12 Evaluation des différentes techniques d'irrigations sur sites-pilotes	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	-	25 000,00	25 000,00	75 000,00	50 000,00	150 000,00	2 500,00	-	98,4%
13 Eau potable: lutte contre les fuites (2 réseaux)	COGEST		93,67	21 728,74	17 747,27	-	20 000,00	59 476,01	80 000,00	-	40 000,00	35 000,00	155 000,00	98 000,00	115 000,00	427 558,59	11 440,41	97,4%
14 Assainissement: Diagnostic de la gestion des STEP et formation du personnel	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	-	-	15 000,00	15 000,00	50 000,00	65 000,00	-	-	97,7%
15 Diffusion de l'information	COGEST		795,99	625,95	617,7	-	1 000,00	-	-	-	-	4 000,00	-	2 000,00	2 500,00	-	-	-
16 Modèle et plan de fonctionnement opérationnel pour 2 barrages	COGEST		-	-	-	-	68 000,00	68 000,00	2 000,00	-	10 000,00	30 000,00	42 000,00	108 000,00	10 000,00	228 000,00	2 000,00	99,1%
17 Une méthodologie partenariale existe pour les PMH	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	-	100 000,00	100 000,00	100 000,00	200 000,00	70 000,00	370 000,00	500,00	99,2%
18 Les mécanismes de gestion rationnelle de CPI sont testés	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	-	-	100 000,00	100 000,00	250 000,00	450 000,00	-	-	100,1%
Moyens financiers				2 330,02	88 018,79	15 000,00	15 000,00	209 329,25	228 350,00	18 000,00	145 900,00	72 000,00	479 000,00	244 000,00	104 600,00	1 376 148,95	37 511,70	97,1%
01 Moyens globaux d'exécution			426 508,29	35 590,82	88 038,57	33 835,56	45 600,00	203 064,95	124 000,00	43 300,00	115 340,00	72 800,00	355 440,00	285 400,00	104 600,00	1 375 013,25	87 301,70	94,0%
01 Equipement du système SIG de TABH	COGEST		16 064,79	-	-	-	-	16 064,79	-	-	-	-	-	-	16 064,79	-1564,79	-	111,6%
02 Rémunération du co-responsable du Programme (Assistance technique)	REGIE		31 335,58	28 170,26	77 913,84	27 433,42	36 100,00	169 617,61	28 000,00	28 000,00	68 000,00	28 000,00	152 000,00	118 000,00	-	781 953,09	-1 953,09	100,2%
03 Rémunération d'un(e) assistant(e) national(e) au Programme	COGEST		-	-	-	-	-	-	2 000,00	4 800,00	4 800,00	4 800,00	16 400,00	19 200,00	10 000,00	45 600,00	10 400,00	81,4%
04 Rémunération d'un(e) responsable administratif du Programme	COGEST		9 221,94	2 333,30	5 981,78	1 303,03	2 000,00	11 018,11	2 000,00	2 000,00	2 000,00	8 000,00	10 000,00	10 000,00	48 240,05	5 769,35	-	89,3%
05 Rémunération de 2 chauffeur(s)	COGEST		2 651,45	718,10	2 917,64	1 126,00	2 000,00	6 761,74	2 000,00	-	-	2 000,00	2 000,00	8 000,00	4 000,00	23 313,20	18 688,80	95,6%
06 Frais de mission du responsable national	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0%
07 Logistique	COGEST		88 334,53	4 359,17	1 825,31	3 973,11	5 500,00	15 687,53	55 000,00	-	-	-	55 000,00	37 200,00	18 600,00	214 802,13	7 347,87	96,7%
08 Missions d'évaluation	REGIE		-	-	-	-	-	-	30 000,00	-	-	-	30 000,00	-	30 000,00	50 000,00	2 828,95	95,6%
09 Rémunération d'un(e) assistant(e) national(e) Hydraulique rurale	COGEST		-	-	-	-	-	-	3 000,00	3 000,00	6 000,00	6 000,00	18 000,00	24 000,00	12 000,00	54 000,00	30 000,00	64,3%
10 Rémunération d'un(e) assistant(e) national(e) Ingénierie sociale	COGEST		-	-	-	-	-	-	2 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	14 500,00	20 000,00	10 000,00	44 500,00	15 000,00	74,2%
11 Logistique et fonctionnement complémentaire pour 2 ATN	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	3 000,00	10 000,00	10 000,00	23 000,00	10 000,00	10 000,00	43 000,00	300,00	99,3%
12 Formation et renforcement des capacités des membres de la DP	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	-	19 540,00	-	19 540,00	-	-	19 540,00	-4,00	100,0%
13 Organisation d'un workshop régional	COGEST		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000,00	-	20 000,00	-	100,0%
14 Missions d'appui sur la gestion sociale de l'eau	REGIE		-	-	-	-	-	-	-	-	-	17 000,00	17 000,00	18 000,00	-	35 000,00	-	100,0%
Total REGIE			476 381,02	32 539,42	79 739,15	31 406,53	41 600,00	189 285,10	13 000,00	28 800,00	96 800,00	48 000,00	202 000,00	174 200,00	48 500,00	1 166 466,12	8 062,83	99,3%
Total COGEST / D01			75 942,61	28 233,99	23 430,03	7 236,06	16 400,00	228 212,27	109 850,00	115 700,00	448 740,00	24 800,00						

9 CONCLUSIONS

9.1 Activités et Finances

Les activités sur lesquelles le Programme devra mettre l'accent durant l'année 2009 sont ceux qui concernent le résultat 1, en particulier celles qui concernent directement l'objectif spécifique: (1.1, 1.2, 1.3, 1.4), parce que ces activités sont sur le chemin critique du planning de 5 ans.

Mais la réussite du résultat 1 dépend en grande partie de l'engagement des acteurs aussi bien des structures de décisions (directeurs centraux et directeurs généraux des intervenants opérationnels qui sont en même temps les structures d'exécution des activités et les bénéficiaires des projets pilotes). D'où l'importance des actions de sensibilisation des activités 2, surtout 2.2.

Le diagnostic du bassin et le SIG seront terminés dans les premiers mois de l'année. Une procédure sera lancée pour le recrutement d'un bureau d'études qui va proposer le plan de gestion, et la mise au point de l'outil de gestion sur base des outils existants à l'ABH. Parmi les actions pilote, une priorité sera donnée à celles qui concernent l'acquisition de données exploitées par les activités du résultat 1. L'opération intégrée dans la Willaya de Tripaza devra être une priorité, parce qu'elle est exemplaire de la démarche GIRE et qu'elle contribuera de manière importante à la consolidation de la ressource.

Les activités liées à la formation, actuellement en retard sur le planning, devront faire également l'objet d'un effort particulier.

Les décaissements sont très en retard par rapport aux diverses programmations financières qui ont été élaborées depuis deux ans. La réalisation de l'ensemble des activités du Programme dans le délai imparti sera difficile, mais pas hors de portée. L'objectif spécifique, lui, pourra être atteint moyennant la prise en compte des priorités mentionnées ci-dessus.

9.2 Critères de suivi

Efficience

Le démarrage du Programme a été lent. Pour atteindre un maximum d'efficience dans la deuxième partie du délai du Programme, il faudrait compléter les moyens humains mis à sa disposition.

La DP attend les interventions de l'assistant par intermittence et des experts en backstopping.

Efficacité

La qualité et le suivi des contacts établis entre les Ingénieurs concernés par l'avancement des activités (c'est-à-dire les partenaires du Programme dans les différents organismes sous tutelle) devraient être augmentée.

Durabilité

L'aspect « pilote » de l'opération en cours sur le bassin O2a est clairement perçu par tous, et souvent rappelé par les interlocuteurs du Programme. S'agit du meilleur gage de durabilité pour le Projet, qui doit d'ailleurs chercher à organiser toutes ses activités dans cet esprit.

10 ANNEXES

10.1 Planning financier FIT Q4 2009

Financial Planning of ALG0500711

Fin Plan Version: 2010Q1
Budget Version: D02
Donor: DGD
Currency: EUR

Prepared on: 28/1/2010
Prepared by: aboub
Approved on: 28/1/2010
Approved by: sram

Amounts in 1000 EUR

	Status	Fin Mode Budget	Tty-1	Balance	2010				Total	2011 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.	
					Q1	Q2	Q3	Q4					
A GESTION INTEGREE DES			4,982,2	820,5	1,172,8	85,0	153,0	303,0	1,726,0	869,0	1,089,0	2,100,0	23%
01. Il existe un plan de gestion			1,071,2	215,3	855,9	5,0	65,0	55,0	75,0	200,0	271,5	384,4	64%
01 Développement d'un SIG		COGEST	121,9	52,5	69,4	0,0	25,0	10,0	10,0	45,0	28,5	-4,1	103%
02 Identification des problèmes, des		COGEST	94,3	72,5	21,7	0,0	30,0	0,0	0,0	30,0	0,0	-8,3	109%
03 Elaboration d'une stratégie		COGEST	116,0	0,0	116,0	0,0	0,0	10,0	25,0	35,0	50,0	31,0	73%
04 Elaboration du plan de gestion		COGEST	86,6	0,0	86,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	20,0	66,6	23%
05 Adaptations et révisions		COGEST	36,0	0,0	36,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	18,0	18,0	50%
06 Mise en ligne et diffusion de		COGEST	158,5	75,5	83,0	0,0	10,0	10,0	10,0	30,0	14,0	39,0	75%
07 Schéma directeur		COGEST	120,0	0,3	119,7	0,0	0,0	5,0	10,0	15,0	25,0	79,7	34%
08 Mise en place d'un observatoire		COGEST	338,0	14,4	323,6	5,0	0,0	20,0	20,0	45,0	116,0	162,6	52%
02. Les acteurs sont mobilisés			719,2	128,9	590,3	30,0	21,0	46,0	40,0	137,0	75,0	378,3	47%
01 Stage de formation de 10		REGIE	104,6	90,2	14,3	0,0	0,0	10,0	0,0	10,0	0,0	4,3	96%
02 Formation des décideurs et		COGEST	141,0	1,9	139,1	0,0	10,0	10,0	10,0	30,0	22,0	87,1	38%
03 Formation des cadres		COGEST	249,3	0,0	249,3	0,0	10,0	25,0	25,0	60,0	14,0	175,3	30%
04 Colloques et journées		COGEST	79,3	34,6	44,7	30,0	0,0	0,0	0,0	30,0	9,0	5,7	93%
05 Formation de jeunes via de's		COGEST	15,0	0,0	15,0	0,0	1,0	1,0	5,0	7,0	5,0	3,0	80%
06 Appui à l'émergence		COGEST	109,0	0,0	109,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	20,0	89,0	18%
07 Réunions d'informations du		COGEST	21,0	2,2	18,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0	13,9	34%
03 Des dispositifs pilotes sont			3,202,8	476,2	2,726,6	0,0	72,0	202,0	357,0	631,0	752,5	1,343,1	58%
01 Amélioration et optimisation de		COGEST	117,5	124,8	-7,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-7,4	106%
02 Evaluation/ maîtrise des		COGEST	129,0	0,0	129,0	0,0	0,0	10,0	10,0	20,0	15,0	94,0	27%
		REGIE	952,4	738,8	213,6	14,2	14,2	24,2	9,2	61,8	60,0	91,8	90%
		COGEST	5,503,1	923,2	4,579,9	66,1	184,1	319,1	498,1	1,067,4	1,173,6	2,338,9	57%
		TOTAL	6,455,5	1,662,0	4,793,5	80,3	198,3	343,3	507,3	1,129,2	1,233,6	2,430,7	62%

Financial Planning of ALG0500711

Fin Plan Version: 2010Q1
Budget Version: D02
Donor: DGD
Currency: EUR

Prepared on: 28/1/2010
Prepared by: aboub
Approved on: 28/1/2010
Approved by: sram

Amounts in 1000 EUR

Activity	Status	Fin Mode	Budget	TfY-1	Balance	2010				2011 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.	
						Q1	Q2	Q3	Q4				Total
03 Cartes de vulnérabilité de la		COGEST	39,8	17,4	22,3	0,0	10,0	5,0	5,0	20,0	0,0	2,3	94%
04 Stratégie de protection de la		COGEST	103,3	1,0	102,3	0,0	5,0	5,0	25,0	35,0	33,0	34,3	67%
05 Amélioration des périmètres de		COGEST	36,5	0,0	36,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,0	21,5	41%
06 Outils de gestion quantitative		COGEST	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7%
07 Diagnostic de la pollution des		COGEST	278,5	0,0	278,5	0,0	0,0	0,0	50,0	50,0	50,0	178,5	36%
08 Recharge artificielle des nappes		COGEST	311,0	7,9	303,1	0,0	10,0	25,0	25,0	60,0	140,0	103,1	67%
09 Lutte contre l'intrusion saline par		COGEST	136,0	0,4	135,6	0,0	25,0	50,0	25,0	100,0	45,0	-9,4	107%
10 Evaluation des systèmes de		COGEST	80,0	0,0	80,0	0,0	0,0	10,0	25,0	35,0	8,0	37,0	54%
11 Evaluation de dispositifs de		COGEST	252,5	0,1	252,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	130,0	122,4	52%
12 Evaluation des différentes		COGEST	152,5	0,0	152,5	0,0	0,0	25,0	25,0	50,0	50,0	52,5	66%
13 Eau potable: lute contres les		COGEST	369,0	57,0	312,0	0,0	20,0	25,0	25,0	70,0	110,0	132,0	64%
14 Assainissement: Diagnostic de		COGEST	66,5	0,0	66,5	0,0	0,0	25,0	30,0	55,0	0,0	11,5	83%
15 Diffusion de l'information		COGEST	10,8	2,3	8,5	0,0	2,0	2,0	2,0	6,0	0,5	2,0	81%
16 Modèle et plan de		COGEST	300,0	261,0	39,0	0,0	0,0	0,0	30,0	30,0	16,0	-7,0	102%
17 Une méthodologie partenariale		COGEST	370,5	1,1	369,4	0,0	0,0	10,0	30,0	40,0	60,0	269,4	27%
18 Les mécanismes de gestion		COGEST	449,5	3,1	446,4	0,0	0,0	10,0	50,0	60,0	80,0	306,4	32%
GENERAL MEANS			1.462,6	341,7	620,6	45,3	40,3	40,3	35,3	161,2	134,6	324,8	78%
01 Moyens globaux d'exécution			1.462,3	841,7	620,6	45,3	40,3	40,3	35,3	161,2	134,6	324,8	78%
01 Equipement du système SIG de		COGEST	13,5	15,1	-1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-1,6	112%
02 Assistance technique		REGIE	750,0	623,9	126,1	4,2	4,2	4,2	4,2	16,8	30,0	79,3	89%
03 Assistance technique nationale		COGEST	56,0	9,8	46,2	3,2	3,2	3,2	3,2	12,8	10,0	23,4	58%
		REGIE	952,4	738,8	213,6	14,2	14,2	24,2	9,2	61,8	60,0	91,8	90%
		COGEST	5.503,1	923,2	4.579,9	66,1	184,1	319,1	498,1	1.067,4	1.173,6	2.338,9	57%
		TOTAL	6.455,5	1.662,0	4.793,5	80,3	198,3	343,3	507,3	1.129,2	1.233,6	2.430,7	62%

Financial Planning of ALG0500711

Fin Plan Version: 2010Q1
Budget Version: D02
Donor: DGD
Currency: EUR

Prepared on: 28/1/2010
Prepared by: aboub
Approved on: 28/1/2010
Approved by: sram

Amounts in 1000 EUR

	Status	Fin Mode	Budget	TtY-1	Balance	2010				Total	2011 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.
						Q1	Q2	Q3	Q4				
04 Assistance administratif et		COGEST	54,0	31,4	22,6	1,0	1,0	1,0	1,0	4,0	10,0	8,6	84%
05 Chauffeurs		COGEST	42,0	18,5	23,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,0	4,0	17,5	58%
06 Frais de mission		COGEST	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7%
07 Logistique		COGEST	222,2	118,3	103,8	10,0	10,0	10,0	10,0	40,0	18,6	45,2	80%
08 Missions de suivi		REGIE	62,8	24,7	38,1	10,0	10,0	10,0	5,0	35,0	30,0	-26,9	143%
09 Rémunération d'un(e) assistant		COGEST	84,0	0,0	84,0	3,2	3,2	3,2	3,2	12,8	12,0	59,2	30%
10 Rémunération d'un(e) assistant		COGEST	60,0	0,0	60,0	3,2	3,2	3,2	3,2	12,8	10,0	37,2	38%
11 Logistique de fonctionnement		COGEST	43,3	0,0	43,3	10,0	0,0	0,0	0,0	10,0	10,0	23,3	46%
12 formation et renforcement des		COGEST	19,5	0,0	19,5	0,0	5,0	5,0	5,0	15,0	0,0	4,5	77%
13 Organisation d'un workshop		COGEST	20,0	0,0	20,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	20,0	0%
14 Mission d'appui sur la gestion		REGIE	35,0	0,0	35,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	35,0	0%
		REGIE	952,4	738,8	213,6	14,2	14,2	24,2	9,2	61,8	60,0	91,8	90%
		COGEST	5.503,1	923,2	4.579,9	66,1	184,1	319,1	498,1	1.067,4	1.173,6	2.338,9	57%
		TOTAL	6.455,5	1.662,0	4.793,5	80,3	198,3	343,3	507,3	1.129,2	1.233,6	2.430,7	62%